

LEXICOGRAPHICA Series
Maior

LEXICOGRAPHICA

Series Maior

**Supplementary Volumes to the International Annual for Lexicography
Suppléments à la Revue Internationale de Lexicographie
Supplementbände zum Internationalen Jahrbuch für Lexikographie**

Edited by

**Sture Allén, Pierre Corbin, Reinhard R. K. Hartmann,
Franz Josef Hausmann, Ulrich Heid, Oskar Reichmann,
Ladislav Zgusta**

91

**Published in cooperation with the Dictionary Society of North America
(DSNA) and the European Association for Lexicography (EURALEX)**

Michel Glatigny

Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX^e siècle

Jugements portés sur un échantillon de mots
et d'emplois par les principaux lexicographes

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1998



Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

[Lexicographica / Series maior]

Lexicographica : supplementary volumes to the International annual for lexicography / publ. in cooperation with the Dictionary Society of North America (DSNA) and the European Association for Lexicography (EURALEX). Series maior. – Tübingen : Niemeyer.

Früher Schriftenreihe

Reihe Series maior zu: Lexicographica

91. Glatigny, Michel: Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX^e siècle. – 1998

Glatigny, Michel: Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX^e siècle : jugements portés sur un échantillon de mots et d'emplois par les principaux lexicographes / Michel Glatigny. –Tübingen : Niemeyer, 1998

(Lexicographica : Series maior ; 91)

ISBN 3-484-30991-1 ISSN 0175-9264

© Max Niemeyer Verlag GmbH, Tübingen 1998

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen. Printed in Germany.

Gedruckt auf alterungsbeständigem Papier.

Druck: Weihert-Druck GmbH, Darmstadt

Einband: Industriebuchbinderei Nädele, Nehren

Table des matières

Note liminaire	1
Introduction.....	3
1. Généralités sur les marques d'usage.....	3
1.0. Un marquage révélateur	3
1.1. Les préfaces des dictionnaires du XIX ^e siècle	3
1.2. Diverses conceptions des marques d'usage	5
1.2.1. La marque dans la signification de l'unité	5
1.2.2. La marque, indication non sémantique	6
1.2.3. Une conception sociolinguistique	7
1.3. Le choix des marques examinées.....	9
2. Un corpus formé de dictionnaires	11
2.1. Peut-on comparer des dictionnaires?	11
2.2. L'intérêt des comptages	13
2.3. Délimitation du corpus.....	14
2.3.1. Limites chronologiques du corpus	14
2.3.2. Le type des dictionnaires retenus	15
2.3.3. Le choix des dictionnaires.....	16
2.3.3.1. Existence de rééditions	16
2.3.3.2. Diversité.....	17
2.3.4. Le corpus des dictionnaires.....	18
2.3.5. Les entrées examinées.....	20
3. Dictionnaire et grammaire	21
3.1. Le statut ambigu du "grammairien"	21
3.2. Le rôle pédagogique-idéologique du lexicographe	22
4. Dictionnaire et environnement culturel.....	23
4.1. Dictionnaire et insécurité linguistique	23
4.1.1. Causes sociales.....	23
4.1.2. Le mythe de la langue française.....	25
4.1.3. Le rôle idéal du dictionnaire	26
4.2. Dictionnaire et information.....	27
4.2.1. Evolution économique et sociale	27
4.2.2. Le besoin d'information.....	28
4.3. Dictionnaire et explication scientifique	30
4.3.1. Enrichissement et évolution socio-culturelle	30
4.3.2. Conséquences sur la rédaction des dictionnaires	31

VI

Chapitre I: Les marques diastratiques	33
1. Problèmes de définition	33
1.1. Délimitation de la notion	33
1.1.1. Nécessité de délimiter les critères	33
1.1.2. Critères des marques diastratiques	35
1.1.3. Ambiguïté et valeur sociale des marques.....	36
1.1.4. Les marqueurs diastratiques dans nos dictionnaires	37
1.2. Esquisse d'un aperçu global	39
1.2.1. Importance relative des marques diastratiques	39
1.2.2. Grand nombre de marques défavorables.....	39
1.2.3. Dispersion des unités marquées	40
1.2.3.1. Les unités les plus souvent marquées au cours du siècle	40
1.2.3.2. Destin des unités les plus marquées dans les années trente	41
1.2.3.3. Les unités très souvent marquées dans les années cinquante.....	41
1.2.3.4. Les données fréquentes dans la dernière période	42
2. <i>Le Nouveau dictionnaire de la langue française</i> de Laveaux.....	42
2.1. Les marqueurs utilisés.....	43
2.1.1. Emplois de <i>bas</i> , <i>populaire</i>	43
2.1.2. <i>Familier</i>	44
2.1.2.1. Les acceptions de sens "figuré"	44
2.1.2.2. Les acceptions non figurées	45
2.2. Origine des unités marquées diastratiquement.....	46
2.3. Rapports avec les autres dictionnaires du XIX ^e siècle	47
2.3.1. Unités marquées seulement par <i>Lav</i>	47
2.3.2. Destin des autres unités marquées par <i>Lav</i>	47
3. <i>Le Nouveau dictionnaire de la langue française</i> de Noël & Chapsal.....	48
3.1. Comparaison avec les autres dictionnaires, y compris <i>NCh5</i>	48
3.2. Les marqueurs	49
3.2.1. <i>Populaire</i> , <i>bas</i>	50
3.2.2. <i>Familier</i>	50
4. <i>Le Dictionnaire général de la langue française</i> de Raymond	52
4.1. Origine et destin des unités marquées.....	52
4.2. Répartition des unités suivant les marqueurs.....	53
4.2.1. <i>Populaire</i> et <i>bas</i>	53
4.2.2. <i>Familier</i>	54
5. <i>Le Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français</i> de Landais	55
5.1. Emploi des différents marqueurs (<i>populaire</i> , <i>familier</i>)	55
5.1.1. Répartition des marqueurs	56
5.1.2. Marquage d'"expressions"	57
5.2. <i>NLa</i> et les autres dictionnaires de notre corpus.....	57
6. La huitième édition du <i>Dictionnaire universel de la langue française</i> de Boiste	59
6.1. Les modifications du matériel lexical marqué	59
6.1.1. Hapax diastratiques.....	59
6.1.2. <i>Bo8N</i> et <i>Lav</i>	59
6.1.3. <i>Bo8N</i> et les autres devanciers.....	60

6.1.3.1.	Absence de marques antérieures	60
6.1.3.2.	Marquages nouveaux	61
6.2.	Le devenir lexicographique des unités marquées par <i>Bo8N</i>	61
6.3.	La répartition des marqueurs.....	62
6.3.1.	<i>Populaire et bas</i>	62
6.3.2.	<i>Familier</i>	63
7.	Le <i>Dictionnaire national</i> de Bescherelle	64
7.1.	Rapports avec la tradition	64
7.1.1.	Les unités marquées pour la première fois.....	65
7.1.2.	Les refus de marquage	66
7.2.	Le devenir des unités marquées diastratiquement.....	66
7.3.	Valeur sémantique des différents marqueurs	67
7.3.1.	<i>Trivial, bas, populaire</i>	67
7.3.2.	<i>Familier</i>	68
8.	Le <i>Dictionnaire français illustré</i> de Lachâtre	70
8.1.	<i>Lch1</i> : origine et destin des marques diastratiques.....	70
8.2.	Comparaison entre <i>Lch1</i> et <i>LchU2</i> à propos des unités marquées.....	71
8.3.	Comparaison à propos des marqueurs	72
8.3.1.	<i>Trivial et vulgaire</i>	72
8.3.2.	<i>Familier</i>	73
8.3.2.1.	<i>Lch1</i> : le glissement métaphorique	73
8.3.2.2.	<i>LchU2</i> : diverses raisons de ce marquage	74
9.	Le <i>Nouveau dictionnaire universel de la langue française</i> de Poitevin	74
9.1.	Relation avec les dictionnaires antérieurs	75
9.1.1.	Héritages et nouveautés	75
9.1.2.	Comparaison avec le dictionnaire de Poitevin (1851)	77
9.2.	Devenir des unités marquées dans <i>Po56</i>	78
9.3.	Les marqueurs de <i>Po56</i>	78
10.	Le renouvellement de la matière et de la manière: le <i>Dictionnaire de la langue française</i> de Littré	80
10.1.	Rupture avec le passé.....	80
10.2.	Les hapax diastratiques	81
10.3.	Unités marquées pour la première fois	82
10.4.	Formulation des marqueurs.....	83
10.5.	Emploi des marqueurs.....	84
11.	Le <i>Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle</i> de P. Larousse	86
11.1.	Faible importance des héritages	86
11.2.	Un nouveau marqueur: <i>argot</i>	87
11.3.	Les marqueurs “forts”	88
11.4.	<i>Familier</i>	90
11.5.	Spécificité des unités marquées par rapport aux dictionnaires contemporains.....	91
11.6.	Concordances de marquage <i>GDU/NLII</i>	92
12.	Le <i>Nouveau Larousse illustré</i>	93
12.1.	Modifications et ajouts de marques	93
12.1.1.	Marques “fortes” ajoutées	94
12.1.2.	Ajout de <i>familier</i>	95
12.2.	Les suppressions des marques données par <i>GDU</i>	96

VIII

12.3.	Les marques de <i>NLI</i> et les données des dictionnaires contemporains.....	97
13.	<i>Le Dictionnaire général de la langue française</i> d'Hatzfeld, Darmesteter & Thomas.....	98
13.1.	Les héritages.....	99
13.1.1.	<i>DG</i> et les dictionnaires des années trente.....	99
13.1.2.	<i>DG</i> et les dictionnaires des années cinquante.....	100
13.2.	Comparaison avec les dictionnaires contemporains de <i>DG</i>	100
13.2.1.	Les hapax diastratiques.....	100
13.2.2.	<i>DG/Lit/GDU</i>	101
13.3.	Les marqueurs.....	102
13.3.1.	<i>Populaire, etc</i>	102
13.3.2.	<i>Familier</i>	102
Chapitre II: Les marques diachroniques.....		107
0.	Pas de parallélisme entre archaïsme et néologisme.....	107
0.1.	Répartition très inégale entre nos 14 dictionnaires.....	107
0.2.	Les marques d'archaïsme sont les plus fréquentes.....	107
0.3.	Les statistiques sur les livres publiés.....	108
1.	Les archaïsmes.....	109
1.0.	Généralités.....	109
1.0.1.	<i>Archaïsme, vieux, ancien</i> dans nos dictionnaires.....	109
1.0.2.	Les préfaces de nos dictionnaires.....	112
1.1.	Les dictionnaires où les marques diachroniques sont peu nombreuses.....	114
1.1.1.	Remarques sur cinq dictionnaires.....	114
1.1.1.1.	Éléments d'explication.....	114
1.1.1.2.	Petit nombre des marqueurs.....	115
1.1.1.3.	Dispersion des unités marquées.....	115
1.1.2.	Quelques caractéristiques des unités marquées dans ce premier groupe.....	116
1.1.2.1.	Origine des marques.....	116
1.1.2.1.1.	Dans <i>NCh5</i>	117
1.1.2.1.2.	Dans <i>NLa</i>	117
1.1.2.1.3.	Dans <i>LchU2</i>	118
1.1.3.	Comparaison entre les données des divers dictionnaires du groupe.....	118
1.1.3.1.	<i>LchU2</i>	118
1.1.3.2.	<i>NLa</i>	119
1.1.3.3.	<i>NCh1</i>	120
1.1.4.	Les différents types de termes marqués.....	120
1.1.5.	Répartition des formes.....	121
1.2.	Les trois principaux héritiers du XVIII ^e siècle.....	122
1.2.1.	Points communs.....	122
1.2.2.	Liens avec le passé.....	123
1.2.2.1.	Dans <i>Bo&N</i>	123
1.2.2.2.	Dans <i>Lav</i>	124
1.2.2.3.	Dans <i>Ry</i>	125
1.2.3.	Le devenir des unités marquées.....	126

1.2.3.1.	Les unités pour lesquelles l'hypothèse d'un vieillissement n'est pas à rejeter	126
1.2.3.1.1.	Parmi les marques de <i>Lav</i>	126
1.2.3.1.2.	Parmi celles de <i>Ry</i>	127
1.2.3.1.3.	Parmi celles de <i>Bo8N</i>	127
1.2.3.2.	Les unités sur la vitalité desquelles on ne peut rien affirmer	128
1.2.3.2.1.	Dans <i>Lav</i>	128
1.2.3.2.2.	Dans <i>Ry</i>	129
1.2.3.2.3.	Dans <i>Bo8N</i>	129
1.2.4.	Les différents types d'unités marquées	130
1.2.5.	La forme des unités marquées	131
1.3.	Deux dictionnaires au tournant du siècle: <i>Besch</i> et <i>Po5</i>	132
1.3.0.	Traits communs nouveaux	132
1.3.1.	L'origine des marques	133
1.3.1.1.	Dans <i>Besch</i>	134
1.3.1.2.	Dans <i>Po56</i>	135
1.3.2.	Comparaison avec les autres dictionnaires	136
1.3.2.1.	Répartition entre les trois catégories	137
1.3.2.2.	Rencontres avec <i>GDU</i>	138
1.3.3.	La répartition des unités d'après leur forme extérieure	138
1.3.3.1.	Dans <i>Besch</i>	138
1.3.3.2.	Dans <i>Po56</i>	139
1.4.	La rupture avec les pratiques antérieures: Littré	140
1.4.1.	Remarques sur l'histoire des unités	141
1.4.2.	Marqueurs de vieillissement	142
1.4.3.	Origine des unités marquées	143
1.4.4.	Types des unités marquées	143
1.5.	La recherche des curiosités: <i>GDU</i>	144
1.5.1.	Hapax et hapax diachroniques	144
1.5.2.	Liens avec les répertoires antérieurs	146
1.5.3.	Le renouvellement du stock des unités marquées	147
1.5.4.	Rapports avec les dictionnaires des deuxième et troisième périodes	148
1.5.5.	Répartition des unités	149
1.5.6.	La morphologie des unités marquées	149
1.6.	<i>NLI</i> : décantation de <i>GDU</i> et influence de <i>DG</i>	150
1.6.1.	Comparaison avec <i>GDU</i> et <i>DG</i>	150
1.6.1.1.	Les marques ajoutées	150
1.6.1.2.	Élimination de nombreuses marques de <i>GDU</i>	151
1.6.2.	Comparaisons avec les autres dictionnaires	152
1.7.	<i>DG</i> : le passé de la langue et non les dictionnaires du passé	154
1.7.1.	La perspective historique	154
1.7.2.	Rupture avec les dictionnaires antérieurs	155
1.7.2.1.	Faible nombre des reprises	155
1.7.2.2.	Remplacement d'une autre marque d'usage	156
1.7.2.2.1.	Marques de fréquence	156
1.7.2.2.2.	Marques diastématiques	157
1.7.3.	Marquage et "vieillesse"	157
1.7.3.1.	Les hapax diachroniques de <i>DG</i>	157

X

1.7.3.2.	Autres cas.....	159
1.7.4.	Répartition sémantique et morphologique.....	160
2.	Les néologismes.....	161
2.0.	Généralités.....	161
2.0.1.	Rareté du marquage de la nouveauté.....	161
2.0.2.	Inadaptation des points de vue adoptés au XX ^e siècle.....	162
2.1.	Aperçu sur la notion de néologisme au XIX ^e siècle.....	162
2.1.1.	Néologisme vs néologie.....	162
2.1.2.	<i>Néologisme</i> dans nos dictionnaires.....	164
2.2.	Discussions dans le <i>Journal grammatical</i>	166
2.3.	Nos dictionnaires et les marques de nouveauté.....	167
2.3.1.	Les marqueurs.....	167
2.3.1.1.	<i>Récent</i>	167
2.3.1.2.	Expressions prédicatives.....	168
2.3.1.3.	<i>Nouveau, mot nouveau</i>	168
2.3.1.4.	<i>Néologisme</i>	169
2.3.2.	Marques de nouveauté et histoire de la langue.....	169
2.3.2.1.	Cas où l'hypothèse d'une évolution de la langue est recevable.....	170
2.3.2.2.	Cas contraire.....	171
2.3.3.	Les différentes sortes de néologismes.....	171
2.3.3.1.	Différents types de mots construits.....	172
2.3.3.2.	"Néologismes de sens".....	173
2.4.	Les spécificités des derniers dictionnaires du siècle: <i>DG, NLII, LchU2</i>	173
2.4.1.	<i>DG</i>	173
2.4.1.1.	Répartition des unités marquées.....	174
2.4.1.2.	Morphologie des unités marquées.....	174
2.4.2.	<i>NLII</i>	175
2.4.3.	<i>LchU2</i> et les dictionnaires Lachâtre.....	176
Chapitre III: Marques et commentaires normatifs.....		179
1.	<i>La norme</i> : l'Arlésienne de la lexicographie française du XIX ^e siècle.....	179
1.1.	Apparition du mot <i>norme</i>	179
1.2.	Rappel de la tradition normative.....	180
1.3.	Persistance de la normativité.....	180
1.4.	Justifications de la normativité.....	182
1.4.1.	La notion d'usage.....	182
1.4.2.	Usage et autorités (littéraires).....	183
1.4.3.	Usage et rhétorique.....	184
1.4.4.	Usage et raison.....	184
1.5.	La norme lexicographique.....	186
1.5.1.	La norme champ de conflits.....	186
1.5.2.	Différence avec la norme syntaxique.....	186
1.5.3.	Diversité des jugements normatifs.....	187
1.6.	Diversité des marques dianormatives.....	188
1.6.1.	Comparaison avec trois dictionnaires correctifs.....	189
1.6.2.	La "lexicologie" de P. Larousse et <i>GDU</i>	190

2.	Les dictionnaires du premier tiers du siècle	191
2.1.	Répartition des cinq dictionnaires.....	191
2.1.1.	Une attitude très modérément normative: <i>Lav</i> (1820)	192
2.1.2.	A l'ombre de <i>Lav</i> : <i>Ry</i> (1834).....	193
2.1.3.	De <i>NChI</i> (1826) à <i>NCh5</i> (1855): la discrète progression des marques dia- normatives.....	194
2.1.3.1.	L'édition de 1826.....	194
2.1.3.2.	L'édition de 1855.....	194
2.1.3.3.	Une évolution de la langue?.....	196
2.1.4.	Le premier dictionnaire à tendances vraiment prescriptives: <i>Bo&N</i> (1834).....	196
2.1.5.	Normativité et insistance pédagogique: <i>NLa</i> (1834).....	197
3.	Au tournant du siècle	199
3.1.1.	Le premier dictionnaire de Lachâtre	200
3.1.2.	<i>LchU2</i>	200
3.2.	Le charme discret d'une tradition qui évolue lentement: <i>Po56</i>	201
3.2.1.	Assez peu de marques dianormatives	201
3.2.2.	L'empirisme de <i>Po56</i>	203
3.3.	L'épanouissement du jugement normatif: <i>Besch</i> (1849).....	204
3.3.1.	Différences avec les prédécesseurs	204
3.3.2.	Influence de la tradition	205
3.3.3.	Les jugements de Bescherelle	207
3.3.4.	Les concepts utilisés par Bescherelle.....	210
3.3.5.	Vers la notion de "propriété" des termes	211
4.	Le dernier tiers du siècle	212
4.1.	Le triomphe du commentaire normatif: Littré	212
4.1.1.	Rapports avec les jugements des prédécesseurs.....	212
4.1.2.	Acceptations contraires à la tradition "grammaticale"	214
4.1.2.1.	Le recours à l'histoire	215
4.1.2.2.	La référence au système	215
4.1.2.3.	La prise en compte de l'usage.....	216
4.1.2.4.	Le glissement vers le sens figuré	218
4.1.3.	Les condamnations de Littré	218
4.1.3.1.	Reprises des positions traditionnelles	218
4.1.3.2.	Les condamnations nouvelles	219
4.1.3.2.1.	Contre des néologismes	219
4.1.3.2.2.	Contre des archaïsmes et illogismes orthographiques	221
4.1.4.	Exemples de dirigisme langagier	222
4.1.5.	Quelques principes directeurs	223
4.1.5.1.	L'usage	223
4.1.5.2.	Vers le concept de <i>langue</i>	224
4.1.5.3.	Le recours aux auteurs reconnus	225
4.1.6.	Les principaux domaines	225
4.1.7.	Les marqueurs dianormatifs.....	227
4.2.	La systématisation et la visée pédagogique dans le commentaire normatif: <i>GDU</i>	228
4.2.1.	Répartition d'ensemble.....	228
4.2.2.	Origine des marques.....	229
4.2.2.1.	Marques nouvelles	229

XII

4.2.2.2.	Accord avec <i>Lit</i>	230
4.2.2.3.	Reprises d'unités marquées avant <i>Lit</i>	231
4.2.2.3.1.	Appréciations divergentes	231
4.2.2.3.2.	Reprise des jugements antérieurs	234
4.2.3.	Les "principes" de <i>GDU</i>	234
4.2.3.1.	Une certaine idée de la langue	234
4.2.3.2.	La "logique" du grammairien plus que l'usage	235
4.2.4.	Les marqueurs	236
4.2.5.	Les domaines marqués	236
4.3.	Le reflux: <i>NLII</i>	238
4.3.1.	Diminution du nombre des marques normatives	238
4.3.2.	Traitement des unités marquées dans <i>GDU</i>	238
4.3.2.1.	La marque normative disparaît dans plusieurs cas	239
4.3.2.2.	Les atténuations	239
4.3.2.3.	Renforcement d'un très petit nombre de condamnations	240
4.3.3.	Différences de point de vue entre <i>GDU</i> et <i>NLII</i>	240
4.3.4.	Marqueurs et domaines	241
Chapitre IV: Les marques de fréquence		245
0.	Incertitudes	245
0.1.	La fréquence: estimation approximative	245
0.2.	Le marqueur <i>inusité</i>	245
1.	L'utilisation maximale des marques de fréquence: <i>Lav</i>	246
1.1.	Le marqueur <i>inusité</i>	247
1.1.1.	Son utilisation	247
1.1.2.	Origine et destin des vocables marqués comme <i>inusités</i> dans <i>Lav</i>	248
1.1.2.1.	Le legs de <i>Tr6</i> et de <i>Fér</i>	248
1.1.2.2.	Rapports avec les autres dictionnaires du corpus	249
1.2.	Le marqueur <i>peu usité</i>	252
1.3.	L'influence de <i>Lav</i> sur <i>Ry</i>	254
1.3.1.	Similitudes	254
1.3.2.	Les points de divergences	255
2.	Une autre forme de la suprématie de l'inusité: <i>Bo8N</i>	255
2.1.	<i>Inusité</i>	255
2.1.1.	Première différence	256
2.1.2.	La deuxième différence avec <i>Lav</i>	256
2.2.	Comparaisons	257
2.2.1.	Avec les prédécesseurs	257
2.2.2.	Rapports avec les autres dictionnaires du XIX ^e siècle	258
2.2.2.1.	Avec les autres éditions de <i>Boiste</i>	258
2.2.2.2.	Avec les autres ouvrages	258
2.3.	<i>Peu usité</i>	261
2.3.1.	<i>Bo8N</i> et les dictionnaires des années trente	261
2.3.2.	<i>Bo8N</i> et les dictionnaires postérieurs	261
3.	La première inversion du rapport <i>inusité/peu usité</i> : <i>NLa</i>	263
3.1.	<i>Inusité</i>	263

3.2.	<i>Peu usité</i>	264
4.	Le passage de la première à la deuxième période: de <i>NCh1</i> à <i>NCh5</i>	265
4.1.	Nouveau recul de <i>inusité</i>	265
4.2.	<i>NCh1</i> marque 14 unités comme <i>peu usitées</i>	266
4.2.1.	<i>NCh1</i> et les dictionnaires des années trente.....	266
4.2.2.	<i>NCh1</i> et <i>NCh5</i>	267
4.3.	Les nouveautés de <i>NCh5</i>	267
4.3.1.	Unités marquées pour la première fois.....	268
4.3.2.	Unités absentes de <i>NCh1</i>	268
4.3.3.	Autres unités.....	269
4.4.	Comparaison avec <i>Besch</i> et <i>Ac6</i>	269
5.	Vers un renouvellement: <i>Besch</i>	271
5.1.	Les unités jugées inusitées.....	271
5.1.1.	Renouvellement du stock.....	271
5.1.2.	Comparaisons avec l'ensemble du corpus.....	272
5.2.	Les unités jugées peu usitées.....	273
5.2.1.	Témoignage des autres dictionnaires.....	273
5.2.2.	Les marqueurs.....	275
5.3.	Influence de <i>Ac6</i>	276
6.	Le recul des marques de fréquence: <i>Po56</i>	277
6.1.	Rareté de <i>inusité</i>	278
6.2.	<i>Rare</i> et <i>peu usité</i>	278
6.2.1.	Incertitude de plusieurs cas.....	278
6.2.2.	Evolution possible de certaines unités, marquées par <i>Po56</i>	279
6.2.3.	Le "fonds commun".....	280
6.3.	Comparaison avec <i>Ac6</i>	280
7.	Le renouvellement du matériel lexical et les progrès vers la cohérence: les deux grands dictionnaires de la maison Larousse.....	281
7.1.	La cohérence du groupe des <i>inusités</i>	282
7.2.	Caractéristiques des unités <i>peu usitées</i>	283
7.2.1.	Parenté <i>GDU/NLII</i>	284
7.2.2.	Différences par rapport aux prédécesseurs.....	284
7.2.2.1.	Renouvellement du matériel lexical.....	284
7.2.2.2.	Cas où une évolution n'est pas impossible.....	285
7.2.2.3.	Incertitudes.....	287
7.3.	Morphologie des unités marquées.....	287
8.	Le degré zéro des marques de fréquence: <i>Lit</i> et <i>DG</i>	288
8.1.	<i>Inusité</i>	289
8.2.	<i>Peu usité</i>	289
8.2.1.	Cas d'évolution possible.....	290
8.2.2.	Les marqueurs.....	291
8.3.	Les marques de <i>DG</i>	292
9.	Un marquage souvent équivoque: les deux dictionnaires de M. La- châtre, <i>Lch1</i> et <i>LchU2</i>	293
9.1.	Les mises en garde de <i>inusité</i>	294
9.1.1.	Peu de cas dans <i>Lch1</i>	294
9.1.2.	Dans <i>LchU2</i>	294
9.2.	<i>Peu usité</i> dans <i>Lch1</i> et <i>LchU2</i>	295

9.2.1.	Accord avec les ouvrages des années cinquante	295
9.2.2.	<i>Lchl</i> et <i>LchU2</i>	295
Chapitre V: Les marques d'hétérogénéité géographique		299
0.	Relations entre "provincialismes" et emprunts	299
1.	Généralités sur les "provincialismes" en France au XIX ^e siècle	300
1.1.	Incertitude du vocabulaire	300
1.2.	Evolution de la notion de marque diatopique	301
1.2.1.	Le dédain de la province	301
1.2.2.	La défense des patois	302
1.2.3.	Le dialectalisme en linguistique	303
2.	Les marques diatopiques dans notre corpus	304
2.1.	Chiffres très différents selon les dictionnaires	304
2.2.	Dispersion des unités marquées diatopiquement	305
2.3.	Alternance avec d'autres marques d'usage	305
2.4.	Esquisse d'un classement	307
2.4.1.	Coïncidences avec la liste "modèle"	307
2.4.2.	Formes liées au "modèle"	308
2.4.3.	Formes totalement étrangères au "modèle"	309
2.4.4.	Signifiant courant... sens non prédictible	310
2.5.	Délimitation de l'aire d'emploi: le mot ou la chose?	311
2.5.1.	Termes désignant des réalités liées à une région	311
2.5.2.	Termes évoquant des objets concrets, un animal ou une plante	312
2.5.3.	Termes évoquant des processus	312
2.6.	Localisation des marques	313
2.6.1.	Progrès dans la précision des localisations sauf dans <i>DG</i>	314
2.6.2.	L'origine des notations	315
2.7.	Le problème des "sources"	317
2.7.1.	Recours aux glossaires patoisants	317
2.7.2.	Quelques ouvertures sur les sources	318
2.7.2.1.	Cas d'absence d'utilisation d'un dictionnaire patoisant	318
2.7.2.2.	L'influence probable des glossaires patoisants sur plusieurs notations de <i>GDU</i>	319
2.7.2.3.	Quelques exemples de sources incertaines	320
2.8.	Le destin des unités marquées diatopiquement	321
2.8.1.	Comparaison avec les dictionnaires de langue du XX ^e siècle	322
2.8.1.1.	Peu de reprises des données de <i>LitSup</i>	322
2.8.1.2.	Encore moins de <i>GDU</i>	322
2.8.1.3.	Bien plus de <i>DG</i>	323
2.8.2.	Comparaison avec deux dictionnaires encyclopédiques du XX ^e siècle	324
2.8.2.1.	Avec le <i>Larousse du XX^e siècle</i>	324
2.8.2.2.	Avec le <i>Grand Larousse universel</i>	326
3.	Les emprunts	328
3.0.	Emprunts vs héritages	328
3.0.1.	Incertitudes sur la notion d'emprunt dans nos dictionnaires	328
3.0.2.	Pauvreté des préfaces sur la question	329

3.0.3.	Critères adoptés dans cette étude	331
3.1.	Dispersion des unités marquées	331
3.1.1.	Dictionnaires pauvres en marques d'emprunt	332
3.1.2.	Dictionnaires des années trente	332
3.1.3.	Dans les années cinquante.....	333
3.1.4.	La moisson de <i>GDU</i> , <i>NLII</i> et <i>DG</i>	334
3.1.4.1.	<i>GDU</i>	335
3.1.4.2.	<i>NLII</i>	336
3.1.4.3.	<i>DG</i>	338
3.2.	La diversité des langues sources	340
3.2.1.	Les langues vivantes	340
3.2.2.	Les langues mortes.....	342
3.3.	Y a-t-il une évolution au cours du siècle?.....	343
3.3.1.	Dans les emprunts aux langues mortes	343
3.3.2.	Dans les langues vivantes	344
3.4.	Le destin des emprunts.....	344
3.4.1.	Absence d'évolution	345
3.4.2.	Non reprise des xénismes et des termes "savants"	346
Conclusion		351
1.	Marques d'usage et histoire de la langue.....	351
1.1.	Les incertitudes	351
1.2.	Les indications	352
2.	Marques d'usage et histoire de la lexicographie.....	353
2.1.	Constatations d'ordre général	353
2.1.1.	Grand nombre de marques diastématiques.....	353
2.1.2.	Importance de la normativité	354
2.2.	Quelques évolutions.....	354
2.2.1.	Renouvellement du matériel lexical: <i>Lit</i> , <i>GDU</i>	354
2.2.2.	Modification des indications dianormatives	355
2.3.	La diversité se manifeste de bien des façons	356
2.3.1.	Illusion d'une évolution linéaire.....	356
2.3.2.	Diversité des dictionnaires d'une même période.....	356
2.3.3.	Importance déterminante des choix éditoriaux et des options méthodologiques et linguistiques.....	357
Références.....		359
1.	Dictionnaires.....	359
2.	Etudes.....	363
Deutsche Zusammenfassung.....		371
English Abstract.....		379

Note liminaire

Les différents volumes de la collection *Lexicographica Series Maior* couvrent maintenant à peu près tous les domaines de la métalexigraphie: structures, histoire, sociologie, épistémologie des dictionnaires. Cependant les marques d'usage semblent ne pas y avoir une grande place. Le précieux livre de K.D. Ludwig (1991) ouvre la voie en questionnant les différentes manières de concevoir et d'intégrer dans l'ensemble de la sémantique lexicale le rôle des éléments "nicht denotativen" des dictionnaires monolingues. Pour l'Allemagne, il esquisse leur histoire, du début du XIX^e siècle (Campe) aux ouvrages contemporains (Duden, etc.).

Nous n'avons pas cru devoir donner à ce travail un équivalent concernant la France. La complexité des problèmes théoriques évoqués précisément par Ludwig, la difficulté de définir la notion même de "marque d'usage" de façon consensuelle nous ont poussé à prendre le problème sous l'angle empirique. Peut-on d'ailleurs parler de ces (re)marques en dehors de conditions concrètes de l'énonciation dictionnaire, surtout en France, où le culte de la norme pèse de tout son poids sous des formes diverses? Nous avons donc limité notre enquête au XIX^e siècle français et pris fondamentalement appui sur des "faits": données sociolinguistiques aussi bien que présentation formelle des marques. Nous pouvons ainsi présenter quelques comparaisons, limitées mais précises, entre plusieurs dictionnaires monolingues, dont la parution s'était échelonnée au cours du siècle.

Nous n'aurions pu faire ce travail sans l'aide de Franz Josef Hausmann et de Pierre Corbin, qui ont bien voulu relire le manuscrit et nous faire bénéficier de leur science aussi vaste que souriante. Pierre Corbin a également eu l'amabilité d'assumer, avec sa méticulosité habituelle, la tâche si fastidieuse de la mise aux normes du texte original. Service inappréciable. Nous adressons aussi tous nos remerciements aux collègues, Mesdames Danielle Bouverot et Denise Poulet, qui nous ont fourni les sources et renseignements que leur érudition leur faisait connaître. Nous n'oublions pas les bibliothécaires de Boulogne et d'Amiens qui ont eu la gentillesse de nous guider et de nous présenter d'elles-mêmes les documents qui pouvaient nous intéresser. Enfin notre reconnaissance va à Ghizlan Mamouri, qui, inlassable, a mis le manuscrit sur ordinateur et, avec Raphaëlle Mourey, a bien voulu relire certains chapitres.

Introduction

1. Généralités sur les marques d'usage

1.0. Un marquage révélateur

Comme l'affirme Girardin (1987: 76),

Le discours lexicographique n'est pas neutre, il véhicule un contenu culturel, il émet des jugements de condamnation ou de valorisation qui s'expriment par rapport à une norme linguistique et culturelle qui prend pour référence l'univers langagier de la culture dominante.

On peut se demander si un des révélateurs de ces "jugements" n'est pas l'emploi des "marques d'usage". Malgré les études mentionnées dans la bibliographie de Hausmann (1989: 653-657), il semble que, pour la France, ces "marques d'usage" restent les parents pauvres de la méta-lexicographie. Saint-Gérard (1990: 153) regrettait "qu'on ne s'attardât point sur les notions impliquées de *définisseur* et de *marqueur d'usage*, et leurs emplois". Deux thèses françaises récentes, précieuses à plusieurs points de vue, abordent la question à propos de dictionnaires du XVII^e siècle (Girardin 1994) ou du XVIII^e siècle (*Trévoux 1721 [Tr2]*: Wionet 1993). Ce dernier travail évoque le problème du marquage à partir de Nicot (cf. aussi le n° 9 de *Lexique*). Mais à notre connaissance, nous n'avons, pour le français, rien de comparable à l'œuvre de K.D. Ludwig, *Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch des Deutschen* (1991). Les grandes synthèses françaises ne contiennent aucun chapitre spécifiquement consacré aux marques d'usage. Quemada (1968: 307) les envisage surtout dans le cadre des définitions, mais il en souligne les liens avec la norme:

Emploi des marques:

Il est lié aux problèmes de la définition, nous y reviendrons plus loin [...]. La présence de telles indications dans les premiers ouvrages de langue du XVII^e siècle allait permettre aux lecteurs de ranger les vocables concernés dans les catégories définies par les canons du bel et du bon usage.

Dans les lignes qui suivent, l'auteur pense surtout aux marques de domaine qui permettent de répartir les "termes des arts et des sciences" entre les différents champs d'activité et de donner ainsi une structure à la nomenclature. Nous aurons l'occasion de nous interroger sur les rapports entre les marques d'usage à proprement parler et les indications de domaine.

1.1. Les préfaces des dictionnaires du XIX^e siècle

Les préfaces des dictionnaires du XIX^e siècle (cf. liste du § 2.3.4.), si elles sont peu précises et même souvent muettes sur la question, nous mettent parfois cependant sur la voie d'une réflexion sur l'expression d'éléments étrangers au "sens" de l'unité lexicale. Ainsi la troisième édition du dictionnaire de Boiste (1808) affirme:

L'auteur a toujours indiqué les différents styles *propre, figuré, familier, vieux, poétique, didactique, ironique, burlesque, bas ou populaire* [...] auxquels les mots appartiennent. ("Préface": VII)

Cette énumération, dont l'hétérogénéité est frappante, n'est pas reprise dans la réédition du *Dictionnaire* de Boiste par Nodier (1834, cf. *infra* § 2.3.4.). Sa confusion et sa position étroitement normative l'ont fait supprimer. En 1834, on promet seulement:

[...] l'indication des divers styles auxquels ils [les mots] sont consacrés, celle de leur plus ou moins d'usage et des observations critiques, lorsqu'ils en ont été l'objet: il [le dictionnaire] offre ainsi les modèles à suivre et les fautes à éviter ("Avis indispensable": X)

Le caractère normatif et didactique des marques d'usage est bien souligné. Mais nous n'avons que peu d'indications sur les différents contenus de chacune d'elles.

Laveaux (1820, cf. *infra* § 2.3.4.) est encore moins précis: après avoir rappelé qu'un dictionnaire de langue doit offrir le "recueil complet" des mots, leur "signification", les "variations" et les "modifications" que peut éprouver cette signification (par analogie, par métaphore, etc.), il ajoute:

A cette tâche s'en joint une autre non moins importante: celle d'indiquer l'usage que l'on fait de ces mots, considérés sous chacun de ces rapports; d'en régler le choix; de faire connaître les changemens qu'ils subissent dans leurs divers accidens, de marquer les places qu'on leur assigne dans la texture des phrases [...] ("Discours préliminaire": I)

Le point de vue est celui du logicien (les "accidens" qui peuvent rendre compte du lien entre les différentes acceptions). Mais la syntaxe n'est pas négligée non plus. En revanche, "l'usage" concret, en lui-même, est laissé de côté. Quand, à la page VII, Laveaux parle d'"observations propres", c'est seulement à propos des archaïsmes qu'il se dit obligé de recueillir parce que d'autres dictionnaires (i.e. Boiste, le concurrent) le faisaient.

Noël & Chapsal (1826, cf. *infra* § 2.3.4.), Landais (1834, *id.*), Bescherelle (1849, *id.*) ne soufflent mot dans leur préface des marques d'usage. Mais les premiers intègrent dans le titre même de leur ouvrage des promesses concernant "l'indication de l'emploi des mots dans les différents styles [...] avec la solution de toutes les difficultés que présente notre langue". Il s'agit surtout d'arguments de vente.

La longue préface de Littré (cf. *infra* § 2.3.4.), qui traite pourtant de plusieurs aspects du *Dictionnaire*, ne consacre aucun paragraphe aux marques d'usage. Seules les difficultés syntaxiques sont évoquées dans le développement consacré aux "Remarques". Le but pédagogique et normatif est affirmé, surtout là où l'usage est chancelant; mais aucun "code" n'est donné. Avec les "Remarques", parties constitutives de certains articles, apparaît un endroit spécifique réservé aux indications concernant "l'usage". Mais il s'agit très prioritairement de syntaxe ou d'histoire de la langue. Pierre Larousse, dans la "Préface" du *Grand dictionnaire universel* (à partir de 1866, cf. *infra* § 2.3.4.), se borne aussi à affirmer qu'un dictionnaire doit "donner la solution des principales difficultés grammaticales" (p. XI). Il n'y a rien sur les marques d'usage. Le *Dictionnaire général* (fin du siècle, cf. *infra* § 2.3.4.) précise qu'il accepte certains emplois métaphoriques trouvés chez des poètes: il les marque alors par les mots "*poétique, oratoire, etc.*" (p. XX). Le "etc." du texte est caractéristique du flou de cette marque isolée, qui n'entre nullement dans l'exposé d'un système de marques.

Et pourtant tous ces dictionnaires utilisent constamment des "marques" comme *familier, populaire, ancien, peu usité, rare, dans certains départements, emprunté du grec, ironique, plaisant, abusif, incorrect, ne doit pas être employé, péjoratif, etc.* On retrouve à peu près

toutes les marques présentes dans les dictionnaires de nos jours, même si, comme nous le verrons, le sens des appellations a changé dans plusieurs cas.

1.2. Diverses conceptions des marques d'usage

Puisque les lexicographes du XIX^e siècle ne nous donnent à peu près aucun renseignement sur les marques qu'ils employaient, la seule solution est d'examiner, série par série, les unités marquées par chacun des dictionnaires d'un corpus délimité, en s'aidant, pour chacune d'entre elles, des conceptions que les lexicographes peuvent avoir sur le sujet correspondant au type de marque examiné. C'est ce que nous essaierons de faire dans cet ouvrage.

Avant d'y arriver, il est indispensable de faire rapidement allusion à quelques travaux contemporains sur le statut des marques d'usage. C'est, vu le silence des dictionnaires du XIX^e siècle, le seul moyen de fournir un arrière-plan dans lequel les "faits" relevés gagneront en signification. Sans vouloir ni pouvoir traiter de la place des marques d'usage dans une théorie de la sémantique lexicale, nous devons rappeler, brièvement, l'existence d'au moins trois façons de les replacer dans l'ensemble de la réflexion linguistique.

1.2.1. La marque dans la signification de l'unité

Une première manière consiste à intégrer son objet dans la signification même, dans le sème de l'unité lexicale en question. Nous avons vu que Quemada (1968) pouvait ouvrir la voie en la rapprochant de l'étude de la définition. Opitz (1988: 75) présente les "gloses" concernant les indications stylistiques, orthographiques, syntaxiques aussi bien que culturelles comme une sorte de complément à l'information sémantique¹. C'est sans doute dans la même perspective que Gary-Prieur (1994: 57) parle de "sèmes périphériques" (entre guillemets) à propos de la marque *familier* de *godasse*. Mais il semble que ce soit surtout chez les chercheurs de l'ex-DDR qu'on trouve l'exposé détaillé de cette conception, dite de "signification large": W. Schmidt (1963), Welke (1980), etc., cités et commentés par Ludwig (1991: 5 et sq.). Dans la signification d'une unité lexicale, il y aurait, à côté des éléments génériques conceptuels, des constituants d'ordre plus ou moins affectif: représentations personnelles, etc.² Plusieurs composantes pourraient entrer dans la signification globale. Selon les auteurs, on parle, à côté de la composante conceptuelle, de composante "émotionnelle", "volontative", de "mélioration"/"péjoration", etc. Nous n'avons ni l'intention ni la possibilité de discuter des nombreux problèmes que pose la coexistence de ces "composantes" de natures diverses; par exemple, comment, dans l'opposition *klauen* ("chiper") vs *stelhen* ("voler"), s'organisent le composant conceptuel (sème de "petitesse" vs neutralisation) et le composant "émotionnel" (familiarité vs neutralisation)?

En évoquant cette conception sur laquelle on consultera Ludwig (premier chapitre), nous avons voulu mettre en évidence un aspect des marques d'usage. On pourrait concevoir celles-ci comme l'expression lexicographique de constituants "affectifs", liés aux éléments propre-

¹ "Following the modern urge toward total documentation, they tend to complement semantic information in glosses not only by stylistic and orthographic advice but attempt to include grammatical and syntactic instruction as well as cultural orientation." (Opitz 1988: 75).

² "[...] 'in den Wortbedeutungen notwendigerweise neben der begrifflichen Verallgemeinerung auch Empfindungen, Wahrnehmungen und Vorstellungen ihren Niederschlag' finden" (W. Schmidt 1963, cité par Ludwig 1991: 5).

ment conceptuels mais *distincts*. On commence à voir l'originalité des phénomènes linguistiques qui pourraient être à la source des marques d'usage. Mais au plan de l'application pratique, c'est précisément cette liaison, si lâche soit-elle, qui peut poser problème. On voit mal comment et pourquoi *fric* (familier) et *argent*, *wassingue* (régional) et *serpillère*, *ébaudir* (vieux) et *égayer* auraient *en soi* une *signification* différente. Mais si, à notre avis, les membres de chacun de ces groupes ont la même *signification*, le même sémème, ils ne peuvent *en discours* être utilisés l'un pour l'autre. Aucun francophone, à moins de vouloir faire une provocation, n'écrira dans une plainte au Procureur de la République: "On m'a chouravé du fric dans ma bagnole". Mais il prononcera la même phrase devant des camarades de bureau. Il nous semble que la théorie de la "signification" ne rend pas bien compte de cet aspect et risque d'amener l'esprit vers une conception peu claire des marques d'usage.

1.2.2. La marque, indication non sémantique

Nous devons donc nous tourner vers la deuxième façon de voir les marques d'usage. Elles sont alors présentées comme correspondant à des éléments fondamentalement "nicht denotativen" et spécifiquement "zusätzlichen" (additionnels). La *signification* reste d'ordre conceptuel et joue essentiellement dans l'ordre de la référenciation quand le terme est utilisé. La voie semble avoir été ouverte par Kerbrat-Orecchioni (1977: 15-18). L'auteur sépare très explicitement le dénotatif³ du "trait connotatif" qui s'ajoute à la somme des traits (*id.*: 15):

les contenus de connotation [...] partagent la propriété d'être indifférents à la stricte identification d'un référent. (*id.*: 17)

L'auteur aboutit à une définition de la connotation qui pourrait correspondre à un aspect des marques d'usage: les informations portant sur autre chose que le "réfèrent du discours". Certes, il n'est pas question d'assimiler connotation et marques d'usage: celles-ci ne sont pas des signes connotatifs; la connotation a une étendue plus large. Mais le détour par Kerbrat permet de mettre en évidence ce qui nous paraît deux caractéristiques des marques d'usage: sauf exception, elles ne concernent que le discours et elles n'entrent pas dans la signification comme élément constitutif. Nous sommes en présence d'une théorie de la signification étroite qui sépare nettement et méthodologiquement ce qui, en principe, était lié dans la construction théorique précédente.

Mais il reste l'incertitude que peuvent faire naître pour nous les notions d'"informations non sémantiques" (Rey 1977: 73). L'auteur précise dans la note 1:

on pourrait dire plus précisément non synonymiques.⁴

Nous aurions tendance à rapprocher cette définition du *non-référentiel* de Kerbrat. En tout cas, les informations "non sémantiques" d'un dictionnaire se répartiraient en deux catégories:

³ "Nous appellerons 'dénotatif' le sens qui intervient dans le mécanisme référentiel, c'est-à-dire l'ensemble des informations que véhicule une unité linguistique et qui lui permettent d'entrer en relation avec un objet extralinguistique, au cours des processus onomasiologique (dénomination) et sémasiologique (extraction du sens et identification du référent)." (p. 15).

⁴ L'appel de la note 1 est au mot *sémantique* du texte.

(1) informations fonctionnelles [...] (prononciations, variantes formelles, données sur le fonctionnement syntagmatique des unités, etc.) [...] (2) informations mixtes, fonctionnelles et non fonctionnelles (étymologies, datations, etc.). (*id.*: 73-74)

L'auteur précise ensuite que les "informations non fonctionnelles" concernent la diachronie et l'"action volontaire sur la langue" (p. 74). On peut s'interroger sur le sens et la valeur de *non fonctionnel* dans le cas de la deuxième catégorie, c'est-à-dire, en gros, les remarques normatives. Certes, on pourra dire que de telles indications n'ont aucune "fonction" sémantique: elles n'entrent pas dans la définition elle-même. Mais si leur résultat perlocutoire espéré est d'agir sur l'évolution de la langue, leur réalité illocutoire consiste à donner un conseil, une indication d'emploi; en ce sens, elles ont donc une *fonction*, assez différente de l'information fournie par une datation ou une étymologie, qui, elle, ne concerne pas l'utilisation. Indiquer au consulteur que tel mot est *vieilli*, c'est lui déconseiller d'employer ce terme sans précautions. Lui faire savoir qu'il est apparu en 1549, c'est le renseigner d'une tout autre façon.

La conception étroite de la signification nous semble avoir l'avantage de situer les marques d'usage dans un cadre théorique qui permet de distinguer signification conceptuelle et emploi en discours. Elle met en valeur leur caractère d'information complémentaire, concernant l'usage pragmatique.

Il est certain que seule une conception globale rigoureuse de la signification et du sens serait susceptible d'éclairer quelques problèmes de frontière délicats, par exemple le cas des marques "péjoratives": *avorton* doit-il recevoir la marque *péjoratif* (*Littré, Trésor de la langue française [TLF]*) ou, au contraire, n'être que l'objet d'une définition où entrent des sèmes dépréciatifs (*Grand Robert de la langue française [GR2]*)? Cette question de la péjoration est, certes, importante, et pas seulement pour le lexicographe (cf. Flaux 1991: 36). Cependant elle reste marginale par rapport à l'ensemble des marques d'usage qui concernent fondamentalement les "variétés du français", comme l'indique bien le *Nouveau Petit Robert [NPR]* (1993: XIII-XIV). Dans l'incertitude où nous sommes quant à la nature profonde des marques d'usage dans les dictionnaires du XIX^e siècle, dans l'impossibilité de tout traiter, il nous semble prudent de ne pas faire porter l'étude sur des cas limites comme les indications péjoratives. Il est préférable d'examiner avec une certaine précision les cas qui sont au centre de la question.

Si, pour mettre en valeur leur spécificité, il était utile de replacer les marques d'usage dans l'ensemble d'une théorie générale, il faut maintenant nous tourner vers une conception qui répartit la totalité des marques possibles dans un cadre unique.

1.2.3. Une conception sociolinguistique

Elle s'inspire de la sociolinguistique et de la pragmatique. Organisée autour de la notion de centre neutre, elle envisage tous les écarts possibles par rapport aux éléments non marqués dans chaque type d'appréciation (aspect social, diachronique, etc.). Elle apparaît très clairement dans Hausmann (1989)⁵.

Les phénomènes langagiers comme tous les phénomènes sociaux, dit l'auteur, se répartissent selon la conformité ou la non-conformité à la "normalité". Ainsi est consacré le caractère de *normativité* avec lequel toutes les marques d'usage vont avoir, peu ou prou, un rapport⁶.

⁵ Elle est déjà esquissée dans Hausmann (1977). Cf. aussi Hausmann (1985).

⁶ "Wie alle Phänomene lassen sich auch die sprachlichen Phänomene einteilen in Zonen einerseits der Normalität, des unauffälligen Durchschnitts und andererseits der auffälligen Abweichung von der Normalität." (p. 649).

Le système de marquage repose surtout sur la constitution d'échelles partant, par exemple, du neutre pour aller d'un côté vers le *familier* puis le *populaire*. La reconnaissance de la différence repose sur les réactions spontanées de l'utilisateur chez qui joue la "conscience linguistique" (Hausmann 1989: 649). Puisqu'il s'agit de norme sociologique, on pense à la compétence de communication de Hymes (1984) et on met la réaction intuitive de l'énonciateur au compte des habitudes qu'il a prises dans l'utilisation de l'unité lexicale, en fonction des conditions d'énonciation qui l'ont accompagnée. Cependant la liaison n'est pas directe. La conscience linguistique est la médiatrice obligée.

Un "Makromodell" de marquage est présenté. Il comprend onze catégories selon le type de l'indication fournie: celle-ci peut porter sur la "temporalité" de l'expression marquée, sur son extension géographique, etc.⁷ L'opposition dichotomique ne s'exprime pas par des marqueurs: le "pôle" "neutre" n'est presque jamais marqué. D'autre part, certaines catégories comme l'emprunt ou les marques textuelles (*poétique, juridique, etc.*) se prêtent mal à un marquage le long d'une échelle d'évaluation: on peut dire *très familier*, beaucoup moins *très juridique*. Mais il s'agit toujours d'un classement sur une échelle: il y a toujours un point d'origine par rapport auquel on place l'impression ressentie. Mais, surtout quand il s'agit du XIX^e siècle français, la notion de "Markierungsraum" (espace de marquage, p. 650) est difficilement utilisable. L'incertitude des jugements, le flou qui caractérise alors la notion même de marque d'usage empêchent de placer telle unité plus ou moins près des bornes initiale ou finale d'un espace fictif. D'autre part, le sentiment linguistique indispensable pour apprécier la distance manque au métalexigraphe du XX^e siècle, confronté à des jugements – fort subjectifs! – de dictionnaristes du siècle précédent.

Mais la conception d'ensemble paraît avoir l'immense avantage de mettre en valeur le rôle des conditions d'énonciation dans le marquage et de fonder les *différentes* marques d'usage sur les *différents* statuts qu'elles peuvent avoir: rapports entre interlocuteurs, place de l'énonciateur par rapport à l'utilisation des différents "styles de parole" (Hymes 1984: 60), etc. Dire qu'une unité lexicale est *familière*, c'est dire dans quelles conditions on croit pouvoir en conseiller l'utilisation. Peu importe que, dans l'état actuel des choses, le jugement soit le plus souvent purement subjectif; il se rapporte néanmoins à ce que l'auteur de l'opinion croit être les conditions "normales" d'énonciation. On comprend que les marques varient d'un dictionnaire à l'autre (cf. Girardin 1987, P. Corbin 1980 et 1989a, etc.). La question est d'autant plus délicate que, au moins pour les marques diastratiques, le jugement engage implicitement une conception de la société: affirmer qu'un mot est *populaire*, c'est, indirectement, affirmer l'existence d'une catégorie sociale moins appréciée à laquelle on rattache des emplois condamnés. La marque *anglicisme* est souvent l'expression d'une conception frileuse de la langue nationale et d'une tendance au purisme, etc.

Les divergences de jugement sont d'autant plus inévitables que la langue décrite, surtout en France au XIX^e siècle, se veut un ensemble homogène, alors que la pratique réelle est fondamentalement hétérogène. Comme le fait remarquer fort justement Rey-Debove (1971: 91) dans un paragraphe intitulé "Incertitudes quant à l'homogénéité du lexique",

La langue décrite par le lexicographe est un ensemble de sous-langues représentées par des regroupements d'idiolectes ayant en commun des habitudes de langage, notamment et surtout lexicales.

⁷ Hausmann (1989) distingue les onze catégories suivantes: 1. *Temporalität* (diachronisch) – 2. *Arealität* (diatopisch) – 3. *Nationalität* (diainTEGRativ) – 4. *Medialität* (diamedial) – 5. *Sozio-kulturelle Gruppe* (diastratisch) – 6. *Formalität* (diaphasisch) – 7. *Textsorte* (diatextuell) – 8. *Technizität* (diatechnisch) – 9. *Frequenz* (diafrequent) – 10. *Attitüde* (diaevaluativ) – 11. *Normativität* (dianormativ).

L'auteur, pour le français contemporain, propose quatre regroupements: "langues régionales", "langues sociales", "langues thématiques", "états de langue". Le premier postule l'existence de marques *diatopiques* (lieu), le second de marques *diastratiques* (*familier*, etc.), le troisième de marques de domaine et le dernier d'indications *diachroniques* (*vieux*, *néologisme*). Les marques sont l'expression de la diversité sociale dans le lexicale. Plus encore, elles révèlent que la langue n'est pas *une* et elles permettent l'intégration dans les dictionnaires d'usage d'une certaine diversité des parures.

Mais dans le XIX^e siècle français, l'image des "styles", au sens de Hymes, est assez souvent brouillée sous la pression de la norme toujours contraignante dans notre pays, comme le rappelle Rey-Debove (*ibid.*) et comme nous le verrons dans le chapitre consacré aux *remarques normatives*. Comme l'écrit Saint-Gérard (1990: 153),

les marqueurs d'usage concourent à spécifier la sériation des discours en fonction de modèles sociolinguistiques [...]

1.3. Le choix des marques examinées

Pour bien des raisons, il n'est pas question de se consacrer aux onze catégories de Hausmann (1989) (cf. *supra* § 1.2.3.). Dans l'incertitude où nous laissent les lexicographes du XIX^e siècle, il semble préférable de se limiter à quelques catégories apparemment connues et pratiquées en assez grand nombre pour qu'on puisse débroussailler le terrain de façon systématique. Même dans un grand nombre de dictionnaires du XIX^e siècle, certaines marques sont peu nombreuses ou sont exprimées sous des formes différentes dont la parenté n'est pas certaine. D'autre part, à multiplier les rubriques, on risque beaucoup d'interférences: le *littéraire* (relevant du *diatextuel* de Hausmann 1989) pourra-t-il être distingué du *soutenu*, relevant sans doute du *diastratique*? La *langue courante*, opposée à la *langue écrite*, sera renvoyée à la *langue familière*, qui, le plus souvent, est définie, quand elle l'est, par rapport à l'oral. A vouloir distinguer ce qui, même dans les dictionnaires du XX^e siècle, ne correspond qu'à des nuances à préciser, on multiplierait les occasions de confusion et les faux rapprochements.

Pour suggérer quelques idées sur les caractéristiques d'un assez grand nombre de dictionnaires, il faut traiter des marques les plus fréquentes dans les dictionnaires du XIX^e siècle français. Nous commencerons ainsi par les marques les plus usitées, aussi bien au XIX^e siècle que dans les ouvrages de nos jours, les marques *diastratiques*, celles qui se rattachent au niveau socioculturel de l'échange. Les marqueurs dont nous essaierons de préciser un peu le contenu sont assez nombreux: *familier*, *populaire*, *vulgaire*, *argot*, etc. C'est par comparaison qu'on pourra essayer de proposer quelques hypothèses sur leur portée respective. Puis viendront les marques *diachroniques*, très fréquentes, surtout dans un siècle encore tourné en grande partie vers le passé, même et surtout si des termes comme *néologisme* n'ont pas le même sens qu'aujourd'hui. Après cet ensemble très fourni, qui permet de mettre en évidence des oppositions entre les différents dictionnaires, nous aborderons le troisième groupe par ordre d'importance numérique, celui des remarques normatives sur lesquelles pèse toute la tradition française. Le quatrième chapitre sera consacré à un type de notations dont la motivation n'est guère éloignée de l'attitude normative, celles qui évoquent la fréquence (*rare*, *peu usité*, etc.). Le dernier traitera des marques d'hétérogénéité géographique (*diatopiques* et *diatopiques* dans la terminologie de Hausmann, i.e. régionalismes et emprunts). Les autres marques fournissent trop peu d'occurrences pour permettre des comparaisons intéressantes, ou

bien elles apparaissent sous des formes trop diverses et trop peu claires pour un premier débroussaillage.

Une exclusion systématique peut surprendre: elle concerne les marques *de domaine* dont la fréquence et l'intérêt sont hors de question. Pourquoi donc les écarter? Ce type d'indication, tel qu'il est pratiqué dans tous les dictionnaires du XIX^e siècle et dans la presque totalité des répertoires français du XX^e, nous paraît d'un autre ordre que les marques *d'usage* telles que nous venons de les évoquer. Mettre en rubrique qu'un mot relève de la *biologie* ou de la *chimie organique* n'est pas donner un conseil, un renseignement sur l'emploi du terme; c'est permettre une meilleure compréhension du sens: un consultant qui voit que la définition de *électronarcose* est précédée de *psychiatr.* comprendra tout de suite que le "court sommeil", provoqué par un courant électrique (*NPR*), dont parle la définition est un type de remède et non un accident ou un moyen de faire avouer. Et surtout l'indication successive de différents domaines permet de lever des ambiguïtés et de rendre plus lisible la polysémie de l'unité. La marque de domaine est fondamentalement liée à la définition. C'est la position de P. Imbs dans l'introduction du *TLF*; il y voit un "adjuvant" dans l'analyse sémantique:

L'adjuvant le moins immédiatement contextuel est le *domaine*. Quand ce domaine est institutionnel, parce qu'il représente un corps de métier ou une branche cataloguée du savoir, nous l'avons détaché en l'imprimant en *capitales italiques*; quand il n'a qu'un caractère occasionnel, et que donc il est plus *thématique* qu'institutionnel, nous disons ordinairement *dans le domaine de...*, imprimé en minuscules italiques. ("Préface": XXXII)

Il s'agit donc fondamentalement d'une classification fondée sur des types de savoirs extralinguistiques.

La pratique de tous les dictionnaires du XIX^e siècle que nous connaissons est de même nature, même si elle est moins diversifiée: elle a toujours pour but d'aider à préciser et à distinguer la ou les acception(s). Ainsi pour *élévation*, *Bescherelle* distingue "Liturg." (= un moment de la messe), "Archit." (= description en lignes verticales et horizontales d'un bâtiment), "Astron." (*angle d'élévation*), "Mar." (= plan sur lequel est projetée la hauteur de l'étrave), "Pathol." (*élévation du poulx*), "Rhétor." (= figure de rhétorique). Pour le même mot, *Littre* présente davantage de domaines, parce qu'il propose un plus grand nombre d'acceptions: "Terme de chirurgie", "Terme de mécanique", etc. Il s'agit toujours de guider le consultant pour lui éviter des lectures inutiles et lui permettre de situer la définition qu'il recherche dans l'ensemble conceptuel dont il est censé avoir une idée.

En dehors des mots polysémiques, les marques de domaine sont souvent distribuées d'une manière pas très cohérente. Même dans les dictionnaires du XX^e siècle, les indications de domaine varient tellement qu'elles ne fournissent pas facilement un cadre de comparaison. Gaudin (1993: 81) montre les chevauchements qui résultent de la diversité des classifications adoptées, aussi bien entre dictionnaires qu'à l'intérieur du même ouvrage: *arm.larme à feularmurerielart militaire*, etc. Il cite Candell (1979), qui montre que dans des tranches équivalentes de trois grands dictionnaires contemporains le nombre des "domaines" varie de 26 à 229. La situation n'était évidemment pas meilleure au XIX^e siècle. Dans *Bescherelle, élève de marine* a la marque de domaine "Mar." Mais quelques lignes en dessous, *élèves de la patrie*, qualification donnée aux élèves des prytanées et lycées, n'a aucune indication, quoiqu'il s'agisse d'une expression directement liée à l'organisation de l'éducation nationale et de la défense. Pour *Littre*, 1. *échelle* 3^o (sens ancien de "potence") n'est accompagné d'aucune mention, alors que *écheler* 3^o (= exposer un criminel sur une échelle) est marqué comme "Terme d'ancienne législation". Les exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Nos dictionnaires, comme beaucoup de leur successeurs, ne pratiquent pas la distinction importante que fait Rey (1990b: 24-25) en parlant de Furetière: il montre que l'utilisation de formules comme *terme de...* peut avoir deux valeurs bien différentes:

[elle] peut définir [...] un domaine de connaissance ou d'activité réglée, science ou technique ('art'), mais aussi le langage, l'usage, le type de discours, le style impliqué par la maîtrise de ce domaine ou l'exercice de cette activité.

Hausmann (1989: 651) fait aussi, implicitement, la différence en opposant *gemeinsprachlich*, qui n'est pas à marquer, et *fachsprachlich* (caractéristique du vocabulaire spécialisé), qui doit l'être. La "Préface" de *GR2* distingue nettement la notion de domaine et celle de discours:

Le dictionnaire de langue n'a pas à classer les termes par domaine autrement que par leurs définitions. Mais il peut et doit classer les mots – et les syntagmes – par leur caractère sociolinguistique, comme aptes à former du discours général ou du discours spécial, du discours neutre ou du discours 'marqué'. (p. XLI)

Le mot non marqué est d'un "emploi normal" pour une "personne cultivée" (*ibid.*). En revanche, l'indication de domaine caractériserait un mot appartenant à une langue de spécialité que "M. Tout-le-Monde" n'emploierait pas dans le langage "courant". Ainsi dans le *Petit Robert [PR]* de 1991, *électrocardiogramme* est "*Méd. et cour.*", alors qu'*électrocardiographie* est "*Méd.*", c'est-à-dire utilisé par des personnes traitant de questions médicales devant des interlocuteurs spécialisés.

Ces distinctions dépendent donc de l'estimation que l'on fait du *savoir* scientifique d'un "homme cultivé". Quand il s'agit du XIX^e siècle, il est bien difficile de l'apprécier, à moins d'être un spécialiste de haut niveau d'épistémologie scientifique. Encore faudrait-il tenir compte de l'évolution prodigieuse des connaissances au cours du siècle et aussi de la conception de la culture moyenne des lecteurs que pouvait se faire chaque lexicographe, en fonction des publics auxquels il destinait son dictionnaire. Il nous a semblé inutile, voire dangereux, d'affronter tant d'incertitudes dans ce premier débroussaillage sur les "marques d'usage", d'autant que rien ne nous pousse à penser que les lexicographes du XIX^e siècle avaient une idée de la distinction entre le domaine extralinguistique et le type de discours. Il faut donc passer sans plus d'hésitations à la question du corpus.

2. Un corpus formé de dictionnaires

2.1. Peut-on comparer des dictionnaires?

Dubois & Dubois-Charlier (1990) affirment l'incomparabilité des dictionnaires. Il est en effet bien utile de prendre conscience que deux dictionnaires de même dimension, de même apparence, peuvent très bien n'avoir que peu de points communs. Mais pour montrer en quoi ils diffèrent, il semble utile de... les comparer. D'innombrables travaux portent sur des comparaisons:

La comparaison de dictionnaires est une procédure commune de l'approche historique de la lexicographie. (P. Corbin 1989b: 29)

Mais l'existence de cette tradition n'en rend pas moins délicate l'étude d'ouvrages qui se répartissent sur presque tout un siècle. Alors, ce qui était présenté comme une interdiction devient une utile mise en garde.

Pour ne pas comparer des éléments qui, sous le même nom, recouvrent des réalités différentes, il faudra interroger le sens des marques utilisées et les conditions de leur application. La prudence sera même nécessaire pour la délimitation d'un petit nombre d'unités lexicales, c'est-à-dire des ensembles *forme/acception* dont nous examinerons les marques dans plusieurs dictionnaires. Il arrive que la définition, parfois approximative ou erronée, ne permette pas de savoir si, d'un ouvrage à l'autre, on a affaire à la même unité. Par exemple le verbe *embronchier*, indiqué dès 1820 par *Laveaux* comme *vieux mot inusité*, mais présent encore dans le *Grand dictionnaire universel [GDU]* de P. Larousse (1866 et sq.), au sens de "lier, attacher, serrer", est-il distinct de *embruncher* (= couvrir, cacher), (mal) attesté auparavant?⁸ Même pour des termes moins rares, des questions peuvent se poser: *embruiné* (= gâté, brûlé par la bruine, *Laveaux*) est-il le même que *embruiné* (= couvert de bruine, *Dictionnaire général*)? Nous n'avons pas à étudier en soi l'évolution de telle unité lexicale, mais à signaler les marques d'usage dont certaines sont l'objet. On aura donc à noter qu'*embruiné* est marqué dans le *Dictionnaire général* comme *dialectal* dans un sens un peu différent de l'acception originelle. Pour éviter les confusions et les incertitudes, quand le sens de l'unité n'est pas obvie, ou quand il s'agit d'une acception parmi d'autres, nous indiquons entre parenthèses après le signifiant une sorte de définition-robot qui présente les sèmes essentiels ou permet au lecteur francophone de lever toute ambiguïté; ce renseignement est introduit par le signe "=" et n'est pas entre guillemets; il ne s'agit pas d'une citation ni d'une définition complète: *embrasser* (= donner un baiser). Reproduire textuellement la définition complète d'un des dictionnaires serait le plus souvent inutile et même illusoire: on sait que la forme des définitions varie souvent d'un ouvrage à l'autre. Quand la reproduction textuelle est nécessaire, la définition retranscrite figure entre guillemets et sans le signe =.

Les inévitables incertitudes n'invalideraient toute comparaison que si deux conditions étaient remplies: i) que ces cas soient plus que de rares exceptions, ii) que l'on compare les unités lexicales une par une, d'un dictionnaire à l'autre, dans la perspective d'une étude de lexicologie diachronique. En revanche, pour mettre en valeur quelques caractéristiques des principaux dictionnaires examinés, l'important est de placer en parallèle différentes manières de traiter des catégories et sous-catégories d'unités. L'erreur éventuelle sur un ou deux éléments de ces groupes ne porterait guère à conséquence.

Plus délicate et plus importante que la définition du contenu précis des unités lexicales relevées est l'appréciation du sens des marqueurs d'usage. Rien ne permet d'affirmer que le même marqueur a le même sens d'un dictionnaire à l'autre. Nous verrons ainsi que *néologisme* change de sens au cours du siècle et qu'*archaïsme* a pour nos auteurs des valeurs assez différentes. Il faudra donc tenir compte des rares indications des préfaces, des définitions mêmes des articles de la nomenclature, quoiqu'il s'agisse d'éléments très différents des pre-

⁸ Le *Glossaire de la langue romane* de Roquefort réunit sous la même adresse *embroncher*, *embronchier*, *embruncher*, *embrunchier* [...] avec les sens de "couvrir, cacher, affubler, serrer" de *obumbrare*. Godefroy: s.v. *embronchier*, [...], *-unchier* [...] avec le sens de "baisser, pencher, [...], renverser, jeter à terre (...), couvrir, voiler, cacher [...]". Le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch donne *embronchier*, "neigen" (= pencher, baisser) et "beugen" (= plier). *GDU* distingue trois verbes de formes voisines: *embroncher*, "Techn. Placer des tuiles, des ardoises, de façon qu'elles s'emboîtent [...]"; les deux autres pourraient bien être la dissociation, en deux entrées, des formes médiévales du même verbe: on lit *embronchier*: "Lier, attacher, serrer. || Enfoncer. || Vieux mot.", et *embruncher*: "Techn. Syn. d'EMBRONCHER. – Par ext. Couvrir, cacher. || Vieux mot usité encore à Lyon."

miers. On ne pourra négliger l'environnement métalinguistique et méthodologique dans lequel le dictionnaire a été écrit (cf., en particulier, *infra* § 3. et 4.).

2.2. L'intérêt des comptages

La prise de conscience des difficultés permet de baliser le terrain. Puisque les notions et, parfois, les unités varient d'un dictionnaire à l'autre, il n'est pas question d'utiliser des méthodes statistiques. Il serait ridicule d'appliquer un appareil mathématique à des éléments dont le contenu est précisément un des objets de la recherche. On ne peut que se borner à l'établissement de pourcentages de valeur strictement indicative et statistiquement sans valeur⁹: on pourra ainsi avoir une idée approximative de l'importance dans chaque dictionnaire d'un type de marques par rapport à l'ensemble des marques relevées dans ledit dictionnaire; des parallèles pourront suggérer les grandes lignes d'évolution possibles. Mais seules des études linguistiques seront en mesure de permettre la mise en valeur de différences et de ressemblances. La démarche sera surtout d'ordre qualitatif. Cependant les comptages seront nécessaires pour fixer un ordre de grandeur et éviter que l'arbre ne cache la forêt. L'absence de cohérence, inévitable dans la pratique dictionnaire, risque d'être à l'origine de faits isolés ou très limités qui n'ont, en réalité, que peu de signification pour la caractérisation de la "manière" du lexicographe. Il est donc indispensable de tenir compte des fréquences, donc de faire des comptages, si l'on veut apporter une contribution, fût-elle modeste, à la connaissance des dictionnaires du passé.

Nous croyons que, pour ce faire, l'étude des marques d'usage peut avoir sa place. Un dictionnaire ne se caractérise pas seulement par la "richesse" de sa nomenclature et par la technique de ses définitions. Les différences dans la façon de juger une unité lexicale par la marque d'usage pourraient aider à mettre en évidence des divergences dans la conception de la langue et du discours que se fait le lexicographe. Les similitudes nous mettraient sur la voie de cette "pensée métalinguistique naïve propre à une société" dont parle Rey-Debove (1970: 8). On préparerait ainsi – modestement – les études sur les "comportements vis-à-vis des activités et des phénomènes de langage" que souhaitait Rey (1977: 92). En tout cas, pour l'histoire des dictionnaires, l'établissement de certaines parentés de jugement entre différents ouvrages peut avoir un intérêt certain.

Les indications que l'on peut espérer tirer de l'étude des marques d'usage ne concernent pas seulement les métalexicographes. A première vue, les historiens de la langue auraient intérêt aussi à connaître les préférences des lexicographes dont ils consultent les œuvres. Mais, ici comme ailleurs, il faut faire la critique des témoignages. Le consultant du XX^e siècle doit savoir si tel dictionnaire est plus qu'un autre sensible aux néologismes ou aux archaïsmes. Mais surtout, il faudra voir si les comparaisons à faire entre les marques successivement données à tel mot ou à tel groupe de mots peuvent ou non donner des renseignements fiables sur l'évolution de la "langue" au cours du siècle. Certes Baldinger, cité par Matoré (1968: 222), et Goosse (1973: 176) montrent qu'il est difficile de dater la "mort" d'un mot. Mais il ne sera pas inutile de voir quels jugements différents ces "discours sur les discours" que sont les dictionnaires portent sur un certain nombre d'unités lexicales probablement senties en marge de la langue standard. Le stylisticien examinant un texte du XIX^e siècle peut difficilement ignorer ces marques, même si elles ne sont pas le reflet assuré de l'évolution de la langue.

⁹ Muller (1968: 74) rappelle qu'il n'y a pas grand chose à tirer de ces "pourcentages" (quand on veut faire de la statistique).

2.3. Délimitation du corpus

C'est précisément dans l'intention de tester la réalité ou l'illusion d'une évolution des pratiques du marquage au cours du XIX^e siècle que le corpus a été choisi.

2.3.1. Limites chronologiques du corpus

La première question était celle de la délimitation des dates prises comme points de départ et d'arrivée. La limite ultime des dictionnaires du siècle ne faisait guère de doute: elle est marquée par la publication du *Nouveau Larousse illustré* (1897-1904). Après lui c'est le "vide lexicographique" (Rey 1988).

Le terme initial était plus difficile à fixer. Saint-Gérand (1980: 97 et sq.) montre que la délimitation temporelle n'est pas évidente quand il s'agit de l'histoire de la langue française. On serait tenté de prendre les limites chronologiques du siècle, puisque Boiste a publié son *Dictionnaire universel de la langue française* en 1800. Nous n'avons pas retenu cette solution pour plusieurs raisons. La première concerne le fait que les premières éditions de *Boiste* sont explicitement tournées vers le passé. On sait que ce dictionnaire veut présenter une compilation de plusieurs répertoires antérieurs, non seulement l'*Académie*, mais *Richelet portatif*, *Restaut*, *Gattel*, *Wailly*, etc., dont les initiales sont indiquées dans de nombreux articles du *Dictionnaire universel*, ce qui permet à Saint-Gérand (1990: 154) de voir dans cet ouvrage l'"ultime et grandiose avatar de la conscience lexicologique du XVIII^e siècle". Le caractère spécifiquement archaisant des premières éditions de *Boiste* est encore souligné par Nodier, qui, en 1834, a revu l'ouvrage pour en donner une nouvelle édition; il déclare:

J'ai usé de la même réticence pour les mots très-vieillis qui ne sont rapportés dans le DICTIONNAIRE de Boiste qu'en *specimen*, et qui ont été remplacés par des mots plus heureux, de manière, selon toute apparence, à ne jamais se renouveler ailleurs que dans un dictionnaire archaïque. ("Préface du Nouvel éditeur": VI)

Avec l'intervention de Nodier dans la série des dictionnaires de Boiste, nous trouvons notre seconde raison d'éliminer *Boiste 1800*. L'édition revue et corrigée par Nodier en 1834 garde assez d'éléments primitifs pour donner une idée de la démarche fondamentale de l'auteur. En 1835, le *Journal grammatical* chante encore les louanges de Boiste¹⁰. Nous intégrerons l'édition de Boiste-Nodier (1834) dans notre corpus et nous commencerons avec le concurrent de Boiste, le dictionnaire de Laveaux, un de ceux que Bray (1990: 1803) appelle "un nouveau type de dictionnaire de langue, le dictionnaire à composante diachronique". Le même auteur nous rappelle que

Avant la fin du dix-huitième siècle le français ne dispose pas encore de dictionnaire susceptible de rivaliser avec les répertoires de Johnson (1755) ou de l'Académie espagnole [...] qui sont des ouvrages qui reposent sur le principe même de la citation. (*ibid.*)

Ce n'est sûrement pas par hasard que le *Nouveau dictionnaire de la langue française* de Noël & Chapsal (1826) contient dans l'énoncé du titre même une allusion à Johnson ("rédigé sur le

¹⁰ "Boiste travailla vingt-cinq ans à lire les bons auteurs, recueillit une grande quantité de mots, cita les écrivains qui les avaient employés, donna son avis sur leur valeur, compléta aussi ou augmenta les acceptions, corrigea les définitions, et son ouvrage, malgré ses imperfections, était infiniment supérieur à tout ce qui existait alors en ce genre." (*Journal grammatical*, 2^e série, t. II, 1835: 358).

plan du dictionnaire anglais de Johnson”). Cette mention disparaîtra des éditions ultérieures.

Enfin une dernière raison nous poussait à partir de 1820: la statistique sur le développement de l’enseignement primaire – et donc, indirectement, sur le nombre des personnes sachant lire – fait de 1816-1820 un palier dans l’évolution générale (cf. Furet & Ozouf éds 1977).

2.3.2. Le type des dictionnaires retenus

De 1820 à 1900, parmi la multitude des dictionnaires publiés (cf. Bray 1990), il faut nécessairement choisir. Nous ne nous intéresserons qu’aux *dictionnaires monolingues généraux*, tout en nous réservant, évidemment, la possibilité de tenir compte, une fois ou l’autre, de certaines données des dictionnaires de difficultés, dictionnaires correctifs, etc. (cf. Quemada 1968: 202-249). Nous éliminerons également les dictionnaires de spécialités, où les marques d’usage sont très rares.

En revanche, nous ne ferons aucune exclusive relevant de l’opposition traditionnelle *dictionnaire de langue*/*dictionnaire encyclopédique*. Certes, nous excluons les encyclopédies qui veulent ne renseigner que sur les réalités extralinguistiques (cf. Rey 1982: 19 sur l’article d’encyclopédie). Mais l’opposition entre les deux types de dictionnaires, qui vient du célèbre article de d’Alembert dans l’*Encyclopédie* de Diderot (s.v. *dictionnaire*), nous semble, surtout dans le XIX^e siècle français, beaucoup moins tranchée que certains ne le disent. A juste titre, Rey (1977: 70) rejette l’opposition *dictionnaire de mots*/*dictionnaire de choses*, qui semble bien le fondement idéologique de la dichotomie *dictionnaire de langue*/*dictionnaire encyclopédique*:

[...] les dictionnaires de mots (de signes) analysent évidemment les signifiés, et les dictionnaires de choses ne peuvent parler du monde qu’au moyen de concepts délimités par des signes qui dans cette optique, sont des ‘termes’ [...]

Il n’y a pas de type pur; le dictionnaire de langue a une “nature double [...] : texte à propos du code d’autres textes, qui, eux, parlent du monde” (Rey: *ibid.*). De son côté Hupka (1989: 991) fait fort bien remarquer que la distinction entre la description de la signification et la description des choses est difficile¹¹. On affirme souvent que la frontière entre les deux est glissante, mais que, cependant, on peut maintenir une distinction¹². Mais quand on considère la liste des traits distinctifs que présente Hupka (1989) pour comparer les dictionnaires de langue et les dictionnaires encyclopédiques, on constate que, pour le XIX^e siècle français, ces caractéristiques sont présentes, peu ou prou, dans tous les dictionnaires que nous connaissons: il s’agit seulement d’une présence plus ou moins accentuée. Ainsi il y a des noms propres dans *Noël & Chapsal* (1826), dans *Landais* (1834); pourtant ces ouvrages sont incontestablement des “dictionnaires de langue”: ils s’efforcent de renseigner sur l’utilisation des signes nommants, ils formulent des remarques d’ordre linguistique, etc. Un grand ancêtre leur ouvrait la voie de ce point de vue: Féraud¹³, dont le *Dictionnaire critique* a précisément pour but de présenter des remarques et jugements sur les emplois des mots et tournures, contient un certain nombre de noms propres.

¹¹ “[...] erweist sich die Trennung in Bedeutungsbeschreibung und Sachbeschreibung als schwierig.”

¹² “Häufig wird festgestellt, dass die Grenze zwischen den sprachlichen Angaben der Bedeutungsbeschreibung und den sachbezogenen Angaben zwar fließend ist, die Unterscheidung jedoch aufrechterhalten werden kann [...]” (*ibid.*).

¹³ Voir, en particulier, Gemmingen (1988) et Seguin & al. (1990).

Quant aux indications sur les référents, descriptions de réalités extralinguistiques¹⁴, Rey (1977: ch. 4 et p. 70) remarque fort bien l'existence de "données conceptuelles" (= encyclopédiques) dans les définitions des "dictionnaires de langue" (cf. aussi Glatigny 1995, sur la pratique de Littré en la matière). Voyons un exemple entre mille:

L'eau potable (par opposition à eau pure), eau qui se boit et qui, pour être bonne, doit être limpide, inodore et d'une saveur agréable, tenir en dissolution une proportion convenable d'air atmosphérique et d'acide carbonique, dissoudre facilement le savon et être propre à la cuisson des légumes secs.

Cette définition se limite-t-elle à la description du signe nommant? Elle figure à l'article *eau* (1^o) de *Littré*! On pourrait multiplier les exemples.

Certes, beaucoup d'articles de *Lachâtre* ou de *GDU* ont une disposition spécifique qu'on ne trouve pas ailleurs: une partie encyclopédique s'ajoute aux indications concernant davantage le signe. Mais les deux sont liées et les renseignements touchant les *realia* viennent après la description du fonctionnement du signe, souvent accompagnée de marques d'usage¹⁵. Comme le montre Lindemann (1988: 144), un type mixte se développe au XIX^e siècle, et pas seulement dans la première moitié. Dès lors, comment établir une frontière à l'intérieur d'un continuum?

2.3.3. Le choix des dictionnaires

Les limites temporelles posées, le domaine délimité, reste le choix à faire parmi les nombreux dictionnaires entrant dans le cadre tracé. Deux principes nous ont guidé, mais ils n'ont certainement pas totalement réduit la part d'arbitraire.

2.3.3.1. Existence de rééditions

Le premier a consisté à privilégier des ouvrages qui peuvent passer pour représentatifs, au vu du nombre de leurs rééditions et/ou des livres (autres dictionnaires, manuels divers) que leurs auteurs ont publiés. Aucun des dictionnaires retenus n'a eu qu'une seule édition. Dans la même perspective, nous avons tenu compte des préfaces de plusieurs dictionnaires: assez souvent le lexicographe, pour souligner sa propre originalité, cite un certain nombre de ses devanciers auxquels il se prétend supérieur; il y a peu de chances qu'il désigne ainsi des inconnus. Quand Bescherelle vient de critiquer le *Dictionnaire de l'Académie*, il continue:

Parlerons-nous des Dictionnaires de Laveaux, de Boiste, de Raymond, de Landais, etc.? ("Préface": IV)

(le *etc.* est du lexicographe). Et de critiquer plus ou moins chacun des ouvrages évoqués. Dans la "Préface" de P. Larousse, nous retrouvons Laveaux, Boiste, à côté de Littré, de Dochez et Gattel. Malgré les nombreuses rééditions du *Dictionnaire universel portatif de la langue française* de Gattel, nous n'avons pas retenu ce répertoire: il s'agit de la reprise du *Dictionnaire de 1797* avec extension du *Nouveau dictionnaire portatif de la langue française, composé sur la dernière édition de l'abrégé de Richelet*. Comme le fait remarquer Bray (1990: 1802), ces trans-

¹⁴ Critère n° 6: "Angaben zu dem mit dem Lemma bezeichneten Referenten, Beschreibung des mit dem Lemma denotierten Realitätsausschnitts" (Hupka 1989: 990).

¹⁵ C'est assez souvent dans la partie encyclopédique que l'auteur donne des indications sur le fonctionnement du lemme (ex.: *échoir*, cf. chapitre 3).

formations rapprochent l'ouvrage des premières éditions de *Boiste*: il s'agit plus du legs du XVIII^e siècle que d'une production nouvelle.

On sera plus étonné de nous voir éliminer *Dochez*, dont Littré parle dans sa "Préface" (p. IV). Nous avons plusieurs raisons. A notre connaissance, l'ouvrage n'a eu aucune réédition. Et il est extrêmement pauvre en marques d'usage: ainsi, alors que la quasi-totalité des dictionnaires de l'époque ou bien ne font aucune place à *embêter* (= ennuyer) ou bien le marquent comme *bas*, *pop.*, *trivial*, etc., *Dochez* le présente sans aucune marque. Les exemples pourraient être multipliés.

Une absence à première vue plus étonnante et discutable concerne les éditions du *Dictionnaire de l'Académie* [Ac]. Une première cause d'hésitation pourrait venir de l'étendue de la nomenclature, moins importante que dans les autres dictionnaires¹⁶. Mais les chiffres sont peu fiables et ne nous intéressent guère. L'important est que ces divergences – si elles existent vraiment – reposent sur le fait que l'Académie légifère plus par exclusion que par utilisation de marques. Malkiel (1989: 63) rappelle que, dans les dictionnaires fondamentalement normatifs, l'absence est plus caractéristique que la critique explicite. Le caractère puriste ou rétrograde du *Dictionnaire de l'Académie* a été souvent souligné. La faible part donnée au vocabulaire technique et scientifique est dénoncée notamment par Laveaux (cf. Brekle 1992). D'autres, comme Daniel (1837), lui reprochent son absence de doctrine. Le *Journal grammatical*, qui n'a rien d'un brûlot révolutionnaire, pense que "cette demoiselle est vieille" et qu'"elle se permet de radoter" (3^e série, t. II, 1839: 228). Qu'on la critique ou qu'on loue certains aspects de son rôle (cf. les préfaces de Littré et de P. Larousse), on souligne son originalité par rapport aux autres dictionnaires. En comparant systématiquement un ouvrage si particulier avec les autres, nous risquons de faire des parallèles entre des éléments dissemblables. Mais, évidemment, nous ne nous sommes pas interdit, sur tel ou tel point, d'utiliser le témoignage de Ac6 et de Ac7.

2.3.3.2. Diversité

Le deuxième principe de choix concerne la répartition des dictionnaires entre 1820 et 1900. Il nous a semblé souhaitable d'avoir des groupes d'au moins deux ouvrages contemporains, répartis sur toute la période; ainsi les comparaisons seraient facilitées, et diminués les risques de généralisation hâtive. Mais nous avons voulu aussi et surtout disposer d'ouvrages assez divers. A côté des dictionnaires d'usage du premier tiers du siècle nous plaçons le monument de Littré, l'utopie de P. Larousse, la "science" linguistique du *Dictionnaire général*, mais aussi des textes politiquement orientés comme les dictionnaires de Lachâtre, sans oublier les ouvrages-charnières comme l'œuvre de Bescherelle. Nous souhaitons voir si, et dans quelle mesure, le marquage est lié au type de dictionnaire, aux préoccupations du lexicographe songeant aux lecteurs.

C'est pourquoi nous n'avons pas fait entrer comme critère la taille de l'ouvrage:

La taille des dictionnaires influe sur le nombre des marques utilisées, mais pas mécaniquement, le projet lexicographique pouvant infléchir cette tendance (P. Corbin 1989a: 676)

Comme c'est ce "projet" que nous essayons surtout d'éclairer, nous négligeons la taille *comme critère*, ce qui ne veut pas dire que nous ne tiendrons pas compte de cette dimension dans cer-

¹⁶ Les estimations, certes discutables, faites à l'époque donnent à Ac6 de 28 000 à 36 000 entrées, en face de 57 000 à Laveaux, 80 000 à Raymond (Quemada 1968: 267).

tains types de comparaison. Mais pour choisir les textes du corpus nous ne faisons pas entrer leur taille en ligne de compte, d'autant plus que nous ne comparerons pas les données chiffrées enregistrées à partir d'un dictionnaire avec celles qui viennent d'un autre ouvrage. Quand nous ferons des parallèles de données chiffrées, il s'agira de la proportion de tel type de marques dans tel dictionnaire par rapport à la totalité des marques recensées dans cet ouvrage. Les valeurs absolues ne seront pas comparées. Notre travail n'a rien de statistique.

2.3.4. Le corpus des dictionnaires .

Le corpus ainsi délimité comprend 14 dictionnaires:

– LAVEAUX, Jean-Charles THIBAUT DE, *Nouveau dictionnaire de la langue française [...]*, 2 vol., Paris, Deterville, 1820 [Lav].

Laveaux avait publié en 1802 un *Dictionnaire de l'Académie française* qui fut condamné. En 1818, il donna un *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, qui aura plusieurs rééditions jusqu'en 1847. 1828 verra une deuxième édition du *Nouveau dictionnaire*. Entre les deux, des "portatifs" présenteront des résumés du dictionnaire. – Avant la Révolution, Laveaux avait publié divers travaux grammaticaux et lexicographiques, notamment un *Cours théorique et pratique de langue et de littérature française*, 2 vol., Berlin, A. Wever, 1784. – Sur Laveaux, voir notamment Brekle (1992).

– NOËL & CHAPSAL, *Nouveau dictionnaire de la langue française, rédigé sur le plan du dictionnaire de Johnson, enrichi d'exemples tirés des meilleurs écrivains des deux derniers siècles [...]*, Toul, Carez, 1826 [NChI].

Ce dictionnaire aura jusqu'en 1872 au moins 16 rééditions plus ou moins modifiées. Noël était Inspecteur de l'Instruction publique et coauteur avec le même Chapsal d'une *Grammaire scolaire* qui, publiée en 1823, connut 63 réimpressions.

– LANDAIS, Napoléon, *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français. Extrait et complément de tous les dictionnaires les plus célèbres [...]*, 2 vol., Paris, Bureau Central, 1834 [NLa].

Cet ouvrage sera réédité au moins 11 fois jusqu'en 1852, avec un petit changement de titre et des modifications sensibles. En 1839, Landais publie un *Dictionnaire classique français [...]*. Trois formules plus "portatives" verront le jour de 1839 à 1856. Le *Dictionnaire* de 1834 (première édition) fut l'objet d'un compte rendu dans le *Journal grammatical* (2^e série, t. II, 1835: 359-374). Tout en plaçant cet ouvrage au "premier rang" (p. 371), le critique fait bien des restrictions: il regrette l'absence de termes comme *allusif*, *anarchiser*, d'acceptations, notamment celles qui datent de la Révolution, etc. La transcription phonétique de Landais est assez vivement critiquée, etc. – Sur Landais, voir, en particulier, Höfler (1969).

– BOISTE, P.C.V., *Dictionnaire universel de la langue française. Extrait comparé des dictionnaires anciens et modernes [...]*, 8^e éd., corrigée et augmentée par Ch. Nodier, 2 vol., Paris, Lecoq et Pougin, 1834 [Bo8N].

Le *Journal grammatical*, en traitant de l'ouvrage de N. Landais, fait allusion aux éditions du *Dictionnaire* de Boiste et cite notamment des appréciations peu élogieuses de Nodier lui-même¹⁷.

¹⁷ Dans *Le Drapeau blanc* du 29 novembre 1819, Nodier affirme: "[...] le dictionnaire de M. Boiste [est un] immense et curieux travail qui conservera une partie de son importance, même après la confection d'un dictionnaire fait sur le plan qu'on nous propose [...]" La même année, il était plus laudatif dans un article du *Journal des débats* (10 avril 1819): "[...] le dictionnaire de M. Boiste [est] un ouvrage immense qui mérite toute notre reconnaissance et tous nos éloges". Au moment où il songe à améliorer cet ouvrage, il est encore

Dans la "Préface du Nouvel éditeur", Nodier reproche à Boiste l'inflation de sa nomenclature, sa trop grande hospitalité aux néologismes de la presse et de la tribune ainsi qu'aux mots "très vieillis" dont le réviseur a supprimé un certain nombre.

– RAYMOND, François, *Dictionnaire général de la langue française, et vocabulaire universel des sciences, des arts et métiers [...]*, 2^e éd. corrigée et améliorée, 2 vol., Paris, André, 1835 [Ry]

Raymond est l'auteur de plusieurs dictionnaires qui reprennent sous une forme ou une autre cette deuxième édition (1836, 1843, 1845). Dès 1825, il avait publié un *Supplément au Dictionnaire de l'Académie [...]* qui eut, en 1835, sa sixième édition. En 1813, il avait fait paraître un *Nouveau traité de ponctuation*, suivi d'une *Courte explication sur les participes déclinaibles*.

– BESCHERELLE aîné, Louis-Nicolas, *Dictionnaire national ou Grand dictionnaire universel de la langue française [...]*, 2^e éd., 2 vol., Paris, Simon et Garnier, 1849 [Besch].

En 1843 paraissait déjà un *Dictionnaire national ou Grand dictionnaire critique de la langue française*. Notre dictionnaire fut réédité six fois jusqu'en 1861. En 1857 sortait un *Petit dictionnaire national*. Bescherelle est aussi l'auteur d'une *Grammaire des épiciers ou Recueil des fautes que l'on peut commettre [...]* et surtout d'une *Grammaire nationale ou Grammaire de Voltaire, de Racine [...]*, qui connaîtra une quinzaine d'éditions jusqu'à la guerre de 1870. A propos des appréciations portées sur Bescherelle, voir, en particulier, Goosse (1983: 358).

– NOËL & CHAPSAL, *Nouveau dictionnaire de la langue française [...]*, Paris, Maire-Nyon, Roret, Hachette, Delalain, 1855 [NCh5].

C'est la quinzième édition de l'ouvrage de 1826 (cf. plus haut). Elle est assez différente de la première.

– LACHÂTRE, Maurice, *Le dictionnaire français illustré. Panthéon scientifique, littéraire, biographique [...]*, 2 vol., Paris, rue Olivier, 1856-1858, ouvrage complet en cent livraisons [Lch1].

Il s'agit d'un ouvrage politiquement engagé. Dans la "Lettre de l'auteur" aux "chers lecteurs", on lit cette exhortation: "Nous vous adjurons [...] de travailler courageusement à l'émancipation intellectuelle et matérielle du genre humain [...]". Le livre fut interdit et l'auteur poursuivi. En 1852, il avait publié un *Dictionnaire universel. Panthéon littéraire et encyclopédie illustrée [...]*, 2 vol., Paris, Chabot-Fontenay [Lch2]. Ce dernier ouvrage est proche du précédent. Il est parfois un peu plus riche en marques d'usage. Nous l'utilisons dans un petit nombre de cas. Lachâtre est également auteur d'un *Dictionnaire des écoles* (1858). A partir de 1865 paraissent les tomes successifs du *Nouveau dictionnaire universel* en 4 volumes [LchU1], que nous n'utiliserons que pour quelques comparaisons avec le *Dictionnaire Lachâtre* [LchU2], qui, à la fin du siècle, reprend le précédent ouvrage avec quelques modifications.

– POITEVIN, Prosper, *Nouveau dictionnaire universel de la langue française, rédigé d'après les travaux et les mémoires des membres des cinq classes de l'Institut [...]*, 2 vol., Paris, C. Reinwald, 1856 [Po56].

Ce dictionnaire sera réédité en 1860. Il avait été précédé et préparé par la publication d'un *Dictionnaire de la langue française. Glossaire raisonné de la langue écrite et parlée [...]*, 1 vol., 1851 [Po51], qui devait voir trois éditions jusqu'en 1860. En 1852, Poitevin donnait un *Dictionnaire manuel de la langue française suivi d'un sommaire des principales difficultés grammaticales* (deux rééditions jusqu'en 1863). Notre lexicographe est l'auteur d'une *Grammaire générale et historique de la langue française*, 2 vol., 1856, d'un *Cours théorique et pratique de langue française [...]*, 1853-1854, d'une *Grammaire allemande*, etc.

partagé: le dictionnaire de Boiste est "le livre qui se vend le mieux, non pas qu'il soit bon [...] un dictionnaire ne saurait être bon avec notre langue et notre alphabet" (*Le Temps*, feuilletton du 15 novembre 1832).

– LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française [...]*, 4 vol., Paris, L. Hachette, à partir de 1863. *Supplément*: 1877 [Lit].

| Littré est l'auteur de nombreux travaux de philologie, regroupés en partie dans *Histoire de la langue française* (1882), recueil d'articles dont un sur les patois. Littré, à partir de 1845, avait révisé la onzième édition du *Dictionnaire de médecine* de Nysten.

– LAROUSSE, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle [...]*, 15 vol., Paris, Librairie Classique Larousse et Boyer, 1866-1876 [GDU]. *Premier Supplément*: 1878 [GDUSup1]. *Deuxième Supplément*: 1890 [GDUSup2].

| Larousse est l'auteur de plusieurs manuels scolaires: *La lexicologie des écoles primaires* paraît en 1849. Elle sera rééditée avec des adaptations diverses un très grand nombre de fois. En 1853, Larousse donne une *Petite grammaire lexicologique du premier âge*, etc.

– *Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire universel encyclopédique*, sous la direction de Claude AUGÉ, 7 vol., Paris, Librairie Larousse, 1897-1904 [NLII].

– HATZFELD, Alphonse, DARMESTETER, Arsène & THOMAS, Antoine, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, 2 vol., Paris, Librairie Delagrave, 1890-1900 [DG].

| Darmesteter a publié *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, un *Cours de grammaire historique de la langue française* en 4 tomes, ainsi que *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*.

– *Dictionnaire Lachâtre*, 4 vol., Paris, Librairie du Progrès, à partir de 1898 [LchU2].

| Cf. Lachâtre, *Le dictionnaire français illustré*.

Dans cette liste on retrouve quelques-uns des dictionnaires auxquels Jules Vallès faisait allusion comme à des répertoires célèbres:

On se connaît de lexique à lexique. Il y a la confrérie des *Bescherellisans*, des *Boistoux*, des *Poitevinards*.¹⁸

2.3.5. Les entrées examinées

Quelles entrées délimiter dans ces dictionnaires? Si l'on veut avoir une idée – fût-elle approximative – de l'utilisation des marques d'usage dans un certain nombre de répertoires jugés représentatifs, il faut procéder à des dénombrements systématiques. La cohérence d'un dictionnaire est trop peu sûre pour qu'on puisse se fier à quelques articles. Il ne peut être question de se limiter à des unités lexicales que l'on saurait objets de discussions; ce serait considérer le problème comme résolu. Il est nécessaire de recourir à des relevés à peu près exhaustifs. Certes, l'exhaustivité absolue est impossible avec des moyens purement manuels; mais si le nombre des observations est assez élevé, celui des erreurs et omissions ne peut l'être assez pour invalider les conclusions tirées de l'ensemble.

Nous avons donc primitivement relevé les marques d'usage, au sens où nous les avons définies précédemment, dans tous les articles de nos quatorze dictionnaires commençant par la lettre E. Le total se révéla trop important et nous nous sommes limité aux lexèmes allant de E- à Em- compris. Nous avons établi une fiche pour chacune des 1 230 unités lexicales marquées au moins une fois dans un de nos dictionnaires. A chaque fois fut porté le traitement de l'unité dans les quatorze ouvrages du corpus, soit plus de 17 000 indications.

¹⁸ Jules Vallès, *Le bachelier. Jacques Vingtras II*, Paris, Éditeurs français réunis, 1955: 339.

Nous avons choisi la lettre *E* parce qu'elle est au milieu de l'alphabet et que, semble-t-il, c'est la dernière dont P. Larousse put s'occuper avant d'être interrompu par la maladie en 1871. D'autre part la lettre *E* était riche en composés (avec les préfixes *é-* et *en-/em-*), ainsi qu'en termes scientifiques: les uns et les autres suscitaient-ils un nombre plus important de marques d'usage?

3. Dictionnaire et grammaire

On aura remarqué que, sauf M. Lachâtre, auteur d'un dictionnaire explicitement polémique, tous les lexicographes dont les œuvres nous ont paru intéressantes ont écrit aussi des ouvrages de grammaire ou de linguistique, qu'il s'agisse de modestes manuels, souvent très utilisés (Larousse), ou de travaux scientifiques (Darmesteter). Saint-Gérard (1980, 1981a et 1983) met en évidence l'extraordinaire développement de la production grammaticale parallèle à celle des dictionnaires.

3.1. Le statut ambigu du "grammairien"

Le grammairien pourrait sembler le double du dictionnairiste puisque les deux sont souvent une seule et même personne. Pourtant, dans la plupart des cas, que de critiques trouve-t-on dans nos dictionnaires à l'égard des "grammairiens"! Figure emblématique, Janus linguistique, le "grammairien" semble avoir, au moins dans les deux premiers tiers du siècle, un statut ambivalent: il participe à une sorte de mythe purificateur, mais il peut aussi être un bouc émissaire. Quand le lexicographe est coincé entre tel usage reconnu et ce qu'il croit être l'exigence de la "raison", de la "logique", il n'est pas inutile d'attaquer des faiseurs de lois, des "grammairiens", en général anonymes. Mais, inversement, on peut faire appel à la puissance tutélaire des "grammairiens" pour justifier une prise de position.

En principe, la grammaire est sacrée et le grammairien est investi de la fonction de juge. Dans le *Journal grammatical* sont fréquentes des expressions comme: "la société grammaticale a décidé [...]".¹⁹ La puissance emblématique du "grammairien" a relayé celle de l'Académie, qui n'a plus son lustre du XVIII^e siècle. Branca-Rosoff (1986b: 82) cite le premier numéro de cette publication (1826), qui fait du grammairien un juge que l'on ne doit pas contester:

il rend des arrêts après avoir pesé le pour et le contre

C'était reprendre et systématiser les positions d'U. Domergue (cf., en particulier, Dougnac 1986, Branca-Rosoff 1986a: 279-281). De son côté, quand N. Landais, auteur d'un des dictionnaires de notre corpus, rédige une *Grammaire. Résumé général de toutes les grammaires françaises*, il affirme:

N'appartient-il point [...] au *Grammairien* et au *Grammairien* seul, témoin de ces mouvements naturels [ceux de la langue], de les approuver ou d'en prononcer absolument la condamnation? (p. 8)

¹⁹ "Non seulement elle [la grammaire] pose les bases sur lesquelles les sciences s'appuient toutes, l'analyse et la synthèse, mais il est encore dans ses attributions de fournir les moyens de faire ces deux opérations avec succès [...]" (*Journal grammatical*, t. II, 1828: 5).

Dans la réalité, la situation est complexe. Une des difficultés vient précisément de l'évolution de la langue. Par exemple, à propos de tournures comme *celle écrite*, le *Journal grammatical* lui-même reconnaît:

[...] telle tournure que l'on condamnait en 1820 prend peu à peu ses lettres de naturalisation [...] et il y a du purisme, il faut l'avouer, à réprover ce qui est justifié par un demi-usage, employé de bons écrivains, défendu ou simplement adopté par des écrivains judicieux (t. 6, 1831: 126)

Chaque terme ou presque pose problème. Cette intrusion de l'histoire dans la fixité des certitudes est de plus en plus évoquée au fur et à mesure des années. Saint-Gérard (1980: 100) cite un passage de l'"Introduction" donnée par P.-A. Lemaire à la douzième édition, revue, de la fameuse *Grammaire* de Girault-Duvivier:

Si donc la grammaire ne doit pas s'arrêter à la lettre morte, au mécanisme matériel de la phrase, si pour remplir toute sa mission, elle doit revivifier la science du langage, il faut bien alors qu'elle consulte les origines, qu'elle en étudie les variations, qu'elle en connaisse le génie pour rendre [...] les arrêts d'une critique sûre et éclairée.

En cette matière, comme en bien d'autres, c'est chez Littré qu'on trouvera l'aboutissement et la formulation plus nette d'une évolution commencée avant lui.

3.2. Le rôle pédagogique-idéologique du lexicographe

Le rôle de grammairien hante le lexicographe. Comme le grammairien, il se croit investi du rôle de dire la loi. Comme le proclamait *Ac5*, il a la charge de "fixer sa Langue sans la borner" ("Discours préliminaire": 5). Bescherelle reprendra explicitement la formule ("Préface": 6). Lourde tâche dans l'accomplissement de laquelle les exigences contradictoires seront nombreuses. Un programme en 14 points est proposé par le *Journal grammatical* au lexicographe désireux de faire un dictionnaire parfait (2^e série, 1834: 271); ainsi l'auteur devra éclairer "chaque difficulté" pour permettre d'éviter les "erreurs", "confusions" et "usages vicieux" (point 9), signaler les "abus" des écrivains, en particulier des poètes (point 11), en un mot tout faire pour guider le jugement du public (point 14). On voit que le dictionnaire est fondamentalement pédagogique autant qu'idéologique: il doit permettre l'intégration du consulteur dans la bonne société par la pratique du bon langage. Au milieu du siècle encore, Bescherelle condamnera les jeunes "écrivains" qui contribuent à la dégénérescence de la langue par leurs "impropriétés". Comme lexicographe, il est, à l'instar du grammairien, investi d'une mission d'enseignement. Le dictionnaire est d'ailleurs souvent présenté comme un "ouvrage de grammaire" (cf. *Journal grammatical*, 2^e série, t. II, 1835: 117).

Ce rôle pédagogique-idéologique variera évidemment au cours du siècle, avec le développement de l'enseignement et l'évolution de la société. Sans prétendre en aucune façon retracer l'histoire de la civilisation, et seulement pour poser quelques jalons concernant les dictionnaires, on peut suggérer l'existence de trois types de relation entre le dictionnaire d'usage et l'arrière-plan social et culturel au XIX^e siècle en France.

4. Dictionnaire et environnement culturel

4.1. Dictionnaire et insécurité linguistique

Le premier tiers du siècle voit une floraison importante de *dictionnaires de fautes*, de *dictionnaires de difficultés*²⁰. Il faut y ajouter les glossaires de *provincialismes* (cf. Quemada 1968: 238 et sq.): Klein (1992: 235) montre bien que des prétendus “belgicismes” sont des fautes de français familier, dénoncées dans l’Hexagone. On pourrait faire la même constatation à propos de la plupart des ouvrages du même genre parus au début du siècle. Par exemple Sauger-Préneuf, dans un *Dictionnaire des locutions vicieuses usitées [...] dans la ci-devant province du Limousin*, consacre 246 pages à des fautes comme *échaffourée*, à l’emploi de l’auxiliaire de *échapper*, à la construction de *éclairer* et autres ponts aux ânes de tous les dictionnaires correctifs de l’époque, alors qu’il termine par onze pages seulement sur des termes occitans du Limousin comme *écoua* (= sans queue). C’est bien contre les expressions jugées incorrectes ou vulgaires que luttent tous les auteurs de ces petits livres, si nombreux. Le fameux *Petit dictionnaire du peuple* de Desgranges, que G. Gougenheim fit connaître, n’est qu’un exemple parmi beaucoup d’autres.

L’abondance de ces publications prouve l’existence d’un besoin auquel elles prétendent répondre. En effet, à la suite de la Révolution et de l’Empire, étaient arrivées dans les classes dirigeantes des personnes qui n’avaient ni une éducation familiale distinguée ni la formation traditionnelle des collèges.

4.1.1. Causes sociales

Le Goriot, le Crevel de Balzac sont d’anciens petits commerçants enrichis qui n’ont pas acquis les réflexes langagiers des classes respectées où ils peuvent, au moins apparemment, faire figure. Ainsi Crevel vient de dire: “C’est de la gnognotte”; Balzac lui prête les réflexions suivantes:

Qu’ai-je dit là? *gnognotte*... Mon Dieu! je suis capable de lâcher cela quelque jour aux Tuileries... Non, si Valérie ne fait pas mon éducation, je ne puis rien être... (*La cousine Bette*, éd. de la Pléiade, 1950, t. VI: 306)

Ce n’est pas qu’“aux Tuileries” (palais du Roi) qu’une expression inadaptée déconsidère. En effet le langage prend de plus en plus d’importance dans les relations sociales où la naissance a une moindre importance que jadis.

Dans les cercles, dans les simples conversations, malheur à qui laisse échapper le barbarisme ou le solécisme [...] Savoir sa langue et la bien parler devient une obligation impérieuse en France; aux riches pour consolider la prépondérance que leur donne leur position sociale, aux classes moyennes pour soutenir leurs droits et leur influence, aux artisans pour mériter la considération et répandre un certain lustre sur les professions industrielles [...] (*Journal grammatical*, 2^e série, t. III, 1836: 24)

Les citations pourraient être multipliées. Bescherelle, dans sa *Grammaire* de 1834, parle du “don de la parole” qui doit “assigner un rang si distingué” (cité par Saint-Gérard 1983: 300)²¹.

²⁰ Comme le montre Quemada (1968: 234 et sq.), il s’agit de catégories différentes qu’il regroupe sous le titre de “dictionnaires correctifs”. Chacun des deux groupes se subdivise en sous-catégories.

²¹ La quatorzième édition (tirage de 1871) de la *Grammaire nationale* de Bescherelle s’ouvre encore par une citation de Deshoulières affirmant: “Dans un état où les places ne sont plus le partage d’un petit nombre de

Si l'on en croit bien des témoignages de l'époque, l'insécurité linguistique se manifestait souvent sous la forme d'erreurs qui pouvaient amuser comme celles de Madame Angot. Le *Journal grammatical* aime à faire rire avec des *cuirs* dont il n'est pas sûr qu'ils soient tous réels. Peu importe ici: leur dénonciation est caractéristique d'un idéal peu souvent atteint. Un gendarme aurait accusé de mensonge un "piéton" interpellé, qui se dit né à Paris, alors que son document d'identité porte "né à Quilin", orthographe originale de *nez aquilin* (*Journal grammatical*, t. 5: 435)! Plus que ces amusements, sont révélatrices certaines tournures utilisées dans la presse ou à la tribune de la Chambre. Les exemples seraient nombreux. Nous n'en prenons que deux, fournis par le *Journal grammatical* et émanant de prélats: l'évêque de Montpellier vole au secours du trône en disant aux électeurs censitaires de son diocèse:

Adressez au père des lumières les vœux les plus ardents pour qu'il daigne vous éclairer sur les choix importants que vous devez faire pour aider de leurs conseils le meilleur des Rois (t. 5: 431)

Son éminent confrère d'Avignon n'est pas en reste:

Il [le Roi] a cassé la chambre des députés. Il s'agit dans ce moment de composer une nouvelle chambre dont les sentiments soient en harmonie avec ceux d'un prince qui, sous tous les rapports, mérite notre confiance. Nous invitons tous les électeurs à se rendre aux Assemblées qui doivent les élire. Nous les exhortons à accorder leurs suffrages à ceux dont la probité et la religion ne soient pas des problèmes (*id.*: 432)

On voit quel "français" parlaient des personnalités aussi haut placées. Nul doute qu'un dictionnaire et une grammaire aient été utiles à Monseigneur! On imagine ce que pouvait être le parler des personnes appartenant aux classes moins favorisées. N'affirmons pas trop vite qu'elles ne figuraient pas parmi les éventuels consultants de dictionnaires. Richter (1984: 89) rappelle:

Pratique minoritaire, la lecture solitaire n'est pas exceptionnelle en milieu ouvrier.²²

Parent (1984: 615) cite un maître de maison qui regrette que les livres introduits chez lui "descendent" jusqu'aux domestiques. Dès le premier tiers du siècle, le nombre des livres produits commence à augmenter (Bellos 1984: 554). Cette extension porte aussi sur les dictionnaires. Saint-Gérard (1983: 99) montre que la production dictionnaire de 1825 à 1829 connaît un développement qui va de pair avec celui des grammaires.

Le niveau général de ce lectorat, qui s'accroît, est d'autant plus médiocre que la génération qui a 30 ans en 1820 a, dans sa majorité, vécu son enfance dans la France des dialectes, où l'enseignement primaire était très inégalement développé. On connaît l'enquête Grégoire²³, qui montre que la majorité des Français en 1793 ne parlaient pas couramment la langue nationale. Brunot (*HLF*: X, 149-150) signale les maigres résultats de la politique révolutionnaire d'uniformisation linguistique. Les résultats de la politique scolaire ne furent pas plus brillants. La situation évoluera très nettement après 1830 (cf. *infra*).

privilegiés, mais où chaque homme voit s'ouvrir devant lui la carrière des emplois [...], c'est un devoir pour tous les citoyens de connaître leur propre langue [...]"

²² Barbier (1984: 586) rappelle que les cabinets de lecture n'accueillaient aucun ouvrier. Mais leur développement était la marque d'un accroissement du désir de lire dans la petite et moyenne bourgeoisie.

²³ Cf., en particulier, de Certeau & al. (1975).